BIBLIOTHÈQUE D'ÉDUCATION NATIONALE

LES FRANÇAIS AU CANADA

Indiens pêchant sur le Saint-Laurent.

COLLECTION PICARD

BIBLIOTHÈQUE D'ÉDUCATION NATIONALE

LES GRANDS FRANÇAIS

LES FRANÇAIS
AU
CANADA
(DÉCOUVERTE ET COLONISATION)

PAR

ANTOINE CHALAMET

PROFESSEUR D'HISTOIRE AU LYCÉE DE VANVES

Avec onze gravures

PARIS

LIBRAIRIE PICARD-BERNHEIM ET Cie

11, RUE SOUFFLOT, 11

Tous droits réservés.

Tout exemplaire non revêtu de la signature des éditeurs sera réputé contrefait.

Lecard-Bernheim & Cie

PAAP
FC
300
C4F7

LES FRANÇAIS
AU CANADA

I

LE CANADA FRANÇAIS

Deux petits îlots près de Terre-Neuve, Saint-Pierre et Miquelon, ayant, à eux deux, à peu près l'étendue d'un de nos cantons, et peuplés d'un peu plus de cinq mille habitants, voilà tout ce qui nous reste des immenses territoires découverts ou colonisés par des Français dans l'Amérique du Nord.

Et pourtant, c'est un de nos compatriotes, Jacques Cartier, qui a, le premier, navigué dans le grand fleuve Saint-Laurent; c'est un autre Français, Cavelier de la Salle, qui a, le premier, exploré la vaste et fertile vallée du Mississipi. Jusqu'au milieu du siècle dernier on aurait pu croire que la France, solidement établie sur les rives de ces deux fleuves

par ses belles colonies du Canada et de la Louisiane, aurait à peupler et à mettre en valeur les contrées les plus riches du nouveau continent.

Nous avons possédé notre part des terres qui produisent la canne à sucre et le coton; nous avons dominé sans rivaux dans ces admirables plaines de l'Ouest américain, où l'émigrant européen retrouve le climat et les productions de son pays, où la population double en dix ans, où des villes de cent mille âmes s'élèvent comme par enchantement au milieu des prairies. Quand on considère le prodigieux développement de ces régions et l'avenir qui leur semble réservé, on ne saurait trop déplorer les désastres militaires et les fautes politiques qui nous en ont chassés.

On a dit avec raison que le plus grand événement militaire du XVIIIe siècle, le plus considérable par ses résultats, ce n'est ni notre victoire de Fontenoy, ni notre défaite de Rosbach, mais le combat de Québec, où la petite troupe du marquis de Montcalm lutta si héroïquement pour disputer aux Anglais nos possessions du Canada. La mort de Montcalm et la défaite de ses soldats nous coûtèrent notre empire colonial de l'Amérique

du Nord. C'est en vain que l'année suivante le chevalier de Lévis, à la tête des milices canadiennes, essaya de reprendre l'offensive : ces vaillants Français ne furent pas secourus ; attaqués par des forces bien supérieures, ils durent capituler dans Montréal, et, en 1763, le roi Louis XV céda aux Anglais toutes nos possessions sur le Saint-Laurent, ces pays qui, pendant plus de deux siècles, s'étaient appelés la *Nouvelle France* et où soixante-dix mille colons s'étaient déjà établis.

La Louisiane nous restait encore, il est vrai ; mais Louis XV, ses ministres et ses courtisans avaient hâte de se débarrasser d'une colonie qu'ils n'étaient pas capables de défendre : la Louisiane fut cédée à l'Espagne. Pendant six ans, les colons et créoles louisianais s'opposèrent à l'exécution du traité qui les séparait de la France. Mais que pouvaient ces pauvres gens abandonnés de tous? Leur résistance fut enfin domptée et la plupart de leurs chefs, punis d'un trop grand attachement à leur patrie d'origine, furent condamnés à mort. Plus tard, en 1800, la Louisiane nous fut rétrocédée ; mais les Anglais étaient alors maîtres de la mer, le Premier Consul Bonaparte pensa que nous ne pour-

rions conserver cette possession lointaine, et la vendit pour 75 millions aux États-Unis.

C'est ainsi que, par une série de fautes et de défaillances, nous nous sommes laissé dépouiller : il ne faudrait pas croire cependant que l'influence de notre langue et de notre civilisation soit renfermée dans les étroites limites que les traités nous ont tracées. Sans doute la race anglo-saxonne est aujourd'hui tout à fait prépondérante dans l'Amérique du Nord, mais il y a place à côté d'elle, dans la colonisation de ces vastes contrées, pour les descendants de nos compatriotes. Et cette place ils sauront la revendiquer. C'est un fait très remarquable que l'énergie et la vitalité de ces colonies françaises séparées depuis un siècle de la mère patrie; dans les circonstances les plus défavorables, menacées d'être submergées par des populations rivales bien plus nombreuses, elles ont réussi à se développer en conservant leur originalité, leur langue et leurs souvenirs.

Ne voilà-t-il pas un bon argument à opposer aux esprits chagrins qui déclarent doctement que les Français sont incapables de fonder des colonies? L'expérience n'est

plus à faire : à défaut de l'Algérie, qui devient de plus en plus prospère, et où les voyageurs étrangers admirent l'œuvre que nous avons accomplie[1], nous pouvons montrer ces florissantes colonies françaises d'Amérique. Elles ne sont plus rattachées politiquement à la France, elles font partie, soit de la grande république des États-Unis, soit des possessions anglaises de l'Amérique du Nord, mais leurs habitants parlent toujours notre langue, sont restés Français

1. Un Russe, M. de Tchihatchef, après avoir constaté les magnifiques résultats obtenus en Algérie depuis quelques années, ajoute ceci : « En présence de faits aussi péremptoires, s'évanouissent les doutes et les appréhensions que l'ignorance ou la malveillance s'étaient plu, pendant si longtemps, à jeter sur l'avenir de ce beau pays; désormais, les plus opiniâtres détracteurs de la France n'oseront plus lui adresser le reproche de ne point posséder l'esprit colonisateur, reproche qui, malheureusement, a été répété plus souvent par les Français que par les étrangers, peut-être parce que les premiers parlaient souvent de ce qu'ils n'avaient pas vu, tandis que les derniers se donnaient au moins la peine d'observer le pays sur les lieux mêmes ». De son côté, le célèbre explorateur allemand, Gerard Rohlfs, déclare que « quiconque a pu voir comme lui les prodigieux travaux exécutés par les Français en Algérie, n'éprouvera qu'un sentiment de pitié pour ceux qui, en présence de toutes ces œuvres admirables, oseraient encore prétendre que les Français ne savent pas coloniser ».

de cœur, et rien de ce qui les concerne ne saurait nous laisser indifférents.

Tout au contraire des colons allemands, qui se fondent très rapidement dans la masse de la population, et dont les fils ne se distinguent en rien des autres Américains, nos compatriotes conservent leur nationalité et forment dans plusieurs villes d'Amérique des communautés entièrement françaises. On chercherait en vain ce que sont devenus les deux ou trois millions d'Allemands partis depuis cinquante ans de Brême ou de Hambourg pour aborder aux États-Unis, tandis qu'après plus d'un siècle de séparation, on trouve encore soixante mille habitants de la Nouvelle-Orléans qui parlent le français. Mais c'est sur les bords du Saint-Laurent, dans le bas Canada, qu'il faut chercher, malgré cent années de domination anglaise, une population presque exclusivement française. La plus grande ville du pays, Montréal, qui n'était qu'un village quand nous l'avons perdue, compte environ moitié de Français sur ses cent cinquante mille habitants. A Québec, ils sont plus de 40.000 sur 60.000 habitants. Dans les campagnes voisines, les Français sont plus nombreux encore : le comté de

Bellechasse en renferme 17.542 sur une population totale de 17.637; celui de Montmagny, 13.449 sur 13.555; celui de l'Islet, 13.375 sur 13.517; celui de Kamouraska 21.038 sur 21.254, etc. La faible population d'origine anglaise ou indienne qui vit dans ces contrées tend chaque jour davantage à se fondre complètement avec les Canadiens-Français.

Aussi dans toute cette région, on ne parle que le français : on prêche en français dans les églises, on enseigne en français dans les écoles; les principaux journaux de Québec sont rédigés en français; on plaide en français devant les tribunaux, et les procès y sont jugés d'après un ancien code de lois françaises, la *Coutume de Paris*. Ce pays mérite vraiment qu'on lui rende son nom de « Nouvelle-France ».

Sur cette terre lointaine, le descendant des colons normands, bretons ou angevins a conservé, comme nos paysans de France, le goût de la vie tranquille et sédentaire : « Le cultivateur du bas Canada, dit un écrivain anglais, M. Sheridan Logan, n'aime rien tant que sa ferme souvent rétrécie. La terre sur laquelle il est né, quoique ne lui donnant sou-

vent qu'une chétive subsistance, lui est encore plus chère que tout ce qu'il y a au monde... Il n'y a pas un mortel plus gai, plus content et plus heureux que le cultivateur du bas Canada. Sa petite ferme, — car généralement parlant, en conséquence de fréquents partages, les fermes du bas Canada sont petites, — lui donne suffisamment de quoi vivre, et jamais il ne lui arrive de s'inquiéter du lendemain. Il a cinq ou six vaches ; il sait qu'elles donneront assez de lait pour lui et sa famille, et il ne se met jamais en peine de l'avantage d'en augmenter le nombre ou d'en améliorer la qualité. Il a six ou huit porcs, et au lieu d'en engraisser deux ou trois pour le marché, comme ne manquerait pas de faire un cultivateur européen, il prend les bienfaits du Ciel comme ils lui sont envoyés, et il mange le tout. Il ne copie les améliorations de personne, il n'imite le genre de vie de personne...

« Je ne puis prendre congé de l'habitant du bas Canada sans faire allusion à son aimable disposition d'esprit et à sa politesse naturelle. Passez-vous par une paroisse de la campagne, quelque reculée qu'elle soit, dans une partie quelconque de la province, vous

êtes salué de tous côtés par jeunes et vieux, avec tant de grâce, et en même temps d'aise et de franchise, que pour le moment vous oubliez où vous êtes. Entrez-vous dans la maison d'un habitant, vous la trouvez toujours propre, ornée de fleurs aux fenêtres, et blanchie à la chaux ; et le maître, fût-il l'homme le plus pauvre de la paroisse, vous offrira l'hospitalité avec tant de cordialité et de goût, d'une façon si peu embarrassée et si peu embarrassante, que vous aurez de la peine à croire que ces gens ont toujours vécu dans un tel endroit. Vous parlez un français exécrable, comme font malheureusement beaucoup d'Anglais, vous faites des fautes qui provoqueraient le rire d'un saint, et cependant jamais vous n'apercevez un sourire sur la face de votre hôte, non plus que de ses enfants... »

Peut-être l'auteur anglais que nous citons, en rendant justice aux qualités aimables qui ont valu à nos compatriotes du bas Canada d'être appelés le *peuple gentilhomme*, exagère-t-il leur esprit de routine et leur manque d'initiative. Si les Anglais ont plus d'ambition, plus de talent pour spéculer ou pour faire fortune, les Franco-Canadiens sont plus

robustes, fournissent plus de chasseurs, de canotiers, de bûcherons, d'hommes endurcis contre les fatigues les plus extrêmes. Ils envoient beaucoup plus d'émigrants aux États-Unis, et cependant, au Canada, ils gagnent sans cesse sur l'élément rival : des bords du Saint-Laurent, où ils dominent depuis Montréal jusqu'à la mer, ils se répandent dans toutes les provinces voisines ; ils commencent à coloniser les rives du Saguenay et du lac Saint-Jean ; sur la rivière des Outouais, autre grand affluent du Saint-Laurent, ils sont arrivés en même temps que les colons anglais du haut Canada, et n'ont pas tardé à les dépasser. On compte plus d'un million de Français dans le bas Canada, cent cinquante à deux cent mille dans le haut Canada et les autres colonies anglaises ; on estime à six cent mille les Canadiens-Français émigrés aux États-Unis, ce qui fait, en tout, dix-huit cent mille de nos compatriotes qui descendent presque tous des anciens colons.

Nulle part les familles ne sont plus nombreuses : il en est peu qui ne comptent au moins dix ou douze enfants, quelquefois quinze, vingt, et même davantage. Une coutume assez singulière veut que lorsqu'on ar-

rive au chiffre respectable de vingt-six, ce vingt-sixième enfant soit offert au curé, qui doit se charger de tous les frais de son éducation. En France on pourrait établir un pareil usage sans risquer de grever beaucoup le budget des ministres du culte, mais il n'en est pas de même au Canada. Il paraît que M. Ouimet, qui fut chef du ministère de Québec en 1873, était le vingt-sixième enfant d'un cultivateur de Sainte-Rose ; grâce à l'adoption de son curé, il reçut une bonne instruction et put faire son chemin dans le monde [1].

« Qu'on vienne donc dire que les Français ne peuvent pas croître et multiplier ailleurs qu'en leur pays !

Les amis et admirateurs des Franco-Canadiens, confiants dans le prodigieux développement de cette race, ne manquent pas de prédire qu'un jour viendra, dans cent ou cent cinquante années, où cette « Nouvelle-France » d'Amérique sera aussi peuplée que notre ancienne France. Sans se livrer à des conjectures que les événements pourraient

1. Ce fait curieux est mentionné dans l'*Excursion au Canada et à la Rivière Rouge du Nord*, par M. H. de Lamothe. (*Tour du monde*, 1875, deuxième semestre.)

démentir ou modifier profondément, un fait dès à présent certain, c'est qu'il existe une nation franco-canadienne, qui ne se laissera pas absorber par les populations voisines, qui grandit avec une rapidité extrême, et qui a devant elle de vastes espaces à coloniser. Le bas Canada, à lui seul, est presque aussi grand que la France (près de 500.000 kilomètres carrés) et il n'avait encore, en 1881, que un million trois cent cinquante-neuf mille habitants. Bien que toutes ses parties ne soient pas aussi fertiles que les rives du Saint-Laurent, que des collines rocheuses ou la rigueur du climat soient en maint endroit un obstacle insurmontable pour la colonisation, sa population s'accroîtra certainement dans des proportions considérables. En outre, les Français défrichent continuellement de nouvelles terres dans les pays limitrophes, dans le haut Canada, le Labrador, le Nouveau-Brunswick, dans l'État américain du Maine. En présence du peuple colonisateur par excellence, du peuple anglais, nos compatriotes, non seulement maintiennent leurs positions, mais ne cessent d'en occuper de nouvelles. Il y aura donc une partie au moins de l'Amérique du Nord

JACQUES CARTIER

qui échappera à la domination exclusive des Anglo-Saxons, et ceci au grand avantage de notre race et de notre civilisation.

Tout n'est donc pas perdu dans les efforts de ceux qui ont lutté et peiné pour faire du Canada une terre française. C'est aux premiers de ces valeureux Français qui ont exploré les côtes de l'Amérique du Nord et le Saint-Laurent, à ceux qui, avec un courage et une énergie admirables, ont tenté d'y fonder des établissements coloniaux que ce livre est consacré.

Nous aurons à parler d'abord des navigateurs dieppois, sur l'histoire desquels nous n'avons malheureusement que des traditions trop vagues, mais qui, peut-être, ont précédé tous les autres voyageurs sur les côtes du nouveau continent. Nous insisterons particulièrement sur les voyages de Jacques Cartier, de Saint-Malo, qui, le premier, a remonté le cours du Saint-Laurent, exploré les contrées fertiles qu'il arrose, essayé, avec l'appui du roi François Ier, d'y établir une colonie, la première en date de toutes les colonies françaises.

Nous nous arrêterons dans ce récit des premières tentatives de colonisation fran-

çaise, à Samuel de Champlain, le fondateur de Québec.

A côté des traits d'audace et de courage qui ne manquent pas dans l'histoire de tous ces explorateurs, nous aurons à noter les hésitations, les timidités, parfois même l'indifférence de ceux qui gouvernaient la France. Avec un peu plus d'esprit de suite, quels résultats, n'eût-on pas obtenus? Un avocat de Rouen, Marc-Antoine Lescarbot, compagnon des premiers voyages de Champlain, écrivait dans son *Histoire de la Nouvelle-France*, publiée à Paris, en 1609, ces paroles mélancoliques, sur nos efforts intermittents pour nous établir au Canada : « C'est ainsi que, de tout temps, nous avons fait des levées de boucliers, que nous nous sommes portés avec ardeur à de grandes entreprises, que nous avons *projetté* de beaux commencements, et puis nous avons tout quitté, et nous nous sommes contentés d'avoir vu le pays, rendant le nom de Nouvelle-France plus illusoire qu'une chimère ». Une leçon en effet se dégage des événements que nous allons conter : c'est qu'il ne suffit pas d'avoir beaucoup de valeur personnelle, le mépris absolu du danger, ni toutes ces

qualités brillantes et aventureuses qui ne manqueront jamais aux Français; tout cela ne suffit point, si l'on n'y joint la persévérance et la ténacité, sans lesquelles on ne fonde rien de durable.

II

LES PREMIERS NAVIGATEURS DIEPPOIS

Tout le monde sait qu'un navigateur au service de l'Espagne, Christophe Colomb, a découvert l'Amérique ; que le Portugais Vasco de Gama a, le premier, contourné l'Afrique et doublé le cap de Bonne-Espérance, pour aller aux Indes ; qu'un autre navigateur, Portugais comme Gama et au service de l'Espagne comme Colomb, Magellan, a fait le premier voyage autour du monde. La plupart des autres découvertes maritimes, faites au xve et au xvie siècle, par des Portugais, des Espagnols ou des Italiens, sont bien connues : des relations nombreuses ont été publiées ; nous savons non seulement les résultats de ces longs voyages, mais jusqu'aux moindres incidents qui les ont signalés.

Bien moins célèbres sont les premières navigations et découvertes accomplies par

des marins français ; elles sont même si peu connues qu'au premier abord, on pourrait croire que nos compatriotes n'ont rien découvert du tout, qu'ils ont tout bonnement, et bien longtemps après, suivi les routes explorées par leurs rivaux.

Rien de plus inexact : les marins bretons ou normands, ces derniers surtout, ont pris part aux lointaines explorations maritimes ; peut-être même, en bien des cas, la gloire d'avoir fait les premiers ces grands voyages, qui changèrent, en quelques années, l'aspect et l'étendue du monde connu, leur a-t-elle été ravie par des concurrents plus habiles à répandre partout le récit de leurs exploits.

Il paraît avéré que les Dieppois, bien avant les Portugais, avaient doublé, sur la côte occidentale d'Afrique, le redoutable cap Non, ainsi nommé, parce qu'on désespérait de jamais le franchir, et que, dès le XIVe siècle, ils avaient visité les côtes de Guinée, où ils fondèrent plusieurs comptoirs pour faire le commerce avec les nègres.

Une tradition fort répandue veut même qu'un marin de Dieppe, Cousin, ait été, quatre ans avant le premier voyage de Christophe Colomb, entraîné par des courants

jusqu'aux rivages de l'Amérique du Sud. Traversant de nouveau l'Atlantique, Cousin aurait exploré, neuf ans avant Vasco de Gama, le littoral méridional de l'Afrique et serait revenu à Dieppe, persuadé qu'en doublant le cap de Bonne-Espérance, on pourrait parvenir aux Indes. Dans ce seul voyage, le capitaine dieppois aurait fait les deux grandes découvertes qui ont immortalisé Colomb et Gama.

Pourquoi, si ces faits sont exacts, n'ont-ils pas été immédiatement racontés? Si les marins de Dieppe ont réellement fait toutes les découvertes qu'on leur attribue, pourquoi n'en ont-ils pas revendiqué la gloire? C'est qu'alors, à la fin du moyen âge, on se souciait peu de la gloire. On poursuivait un résultat plus pratique : on n'entreprenait pas ces longues navigations pour s'illustrer, mais pour s'enrichir. Un marin aurait cru trahir sa ville en livrant à tous des secrets qu'il considérait comme la propriété de ses concitoyens. On racontait dans l'antiquité que des matelots carthaginois, se voyant suivis par d'autres vaisseaux, plutôt que d'indiquer la route des pays d'où ils tiraient l'étain, avaient préféré couler volontairement leur galère et se laisser

engloutir par l'Océan. Les Dieppois du xve siècle, soucieux surtout de la prospérité de leur commerce, se seraient bien gardés de publier les relations de leurs voyages sur les côtes de Guinée, où ils allaient chercher la poudre d'or, le poivre et l'ivoire. Il ne faut pas oublier que toutes ces expéditions, dont nous regrettons de n'avoir point un récit authentique et détaillé, étaient des entreprises privées, organisées par des commerçants qui ne songeaient qu'au gain, et non, comme chez les Espagnols et les Portugais, par des rois toujours prêts à proclamer bien haut leur droit de souveraineté sur les terres que leurs explorateurs découvraient.

Peut-être, comme le pensent quelques historiens de Dieppe, sans les désastres causés par le bombardement de 1694, qui anéantit les archives de l'amirauté, aurions-nous encore des cartes ou des relations de voyage pour attester l'authenticité de ces anciennes traditions. En tout cas, en admettant que les Dieppois ne puissent revendiquer justement la gloire des grandes découvertes qui signalèrent la fin du xve siècle, il est certain qu'ils avaient dès lors une assez grande expérience des longues navigations, assez de bons

pilotes et de marins habiles pour disputer aux Portugais le monopole du commerce de l'extrême Orient.

C'est en 1510 seulement qu'un Portugais avait dépassé le cap Comorin, pointe méridionale de l'Hindoustan. En 1529, le célèbre navigateur dieppois Jean Parmentier, qui avait déjà parcouru bien des mers et longé les côtes du Brésil, accomplit son dernier voyage et s'avança jusqu'à l'île de Sumatra, où il mourut après une courte maladie.

Ce Jean Parmentier n'était pas seulement bon astronome, savant, autant qu'on pouvait l'être alors, et marin audacieux, c'était aussi un lettré et un poète : pendant les loisirs que lui laissaient ses voyages sur mer, il ne manquait pas d'occupations. C'est ainsi qu'il fit une traduction des histoires de Salluste, et que, non content de tracer des mappemondes et des cartes marines, il voulut chanter en vers ses découvertes dans un poème intitulé : *Description nouvelle des merveilles de ce monde*. Sa mort fut considérée comme un grand malheur par ses concitoyens.

Les Dieppois n'oublièrent pas les routes maritimes qu'il leur avait enseignées : une

lutte terrible s'engagea entre eux et les Portugais pour le commerce des côtes d'Afrique et d'Orient. On sait comment, en 1530, le grand armateur dieppois Jean Ango, pour venger un de ses vaisseaux attaqué et pris en pleine paix par les Portugais, envoya une flotte bloquer l'entrée du Tage et le port de Lisbonne : le roi de Portugal, vaincu par le bourgeois de Dieppe, dut s'humilier et envoyer une ambassade à François Ier !

III

PREMIERS VOYAGES SUR LE LITTORAL DE L'AMÉRIQUE DU NORD

Les Dieppois furent longtemps les seuls Français qui naviguèrent sur les côtes d'Afrique et dans les mers de l'extrême Orient. De bonne heure, au contraire, les vaisseaux bretons, basques ou saintongeois, aussi bien que ceux de Dieppe, franchirent l'Océan Atlantique pour aller aux pêcheries du banc de Terre-Neuve.

Ce banc est un vaste plateau sous-marin, aussi étendu qu'une moitié de la France, sur lequel il n'y a que quarante à quatre-vingts mètres d'eau, tandis que tout alentour la sonde trouve difficilement le fond. La température y est bien plus douce que dans les eaux voisines, à cause du *Gulf Stream* (courant du golfe) qui y apporte les eaux chaudes des mers du Mexique et des Antilles. Une multitude de

morues y arrivent des mers du Nord où elles passent l'hiver, vers l'époque où elles doivent déposer leurs œufs, et la pêche est la principale industrie de ces régions.

La pêche a lieu du 1er avril au 1er octobre, et occupe un grand nombre de navires français, anglais, américains.

La saison se divise en trois périodes : celles du *hareng*, du *capelan* et de l'*encornet;* ce sont les trois sortes de poissons que l'on emploie comme appâts pour attirer les morues. La saison du *capelan* est généralement la plus productive. Ces petits poissons poursuivis, par les morues, qui en dévorent d'innombrables quantités, se répandent en masses tellement épaisses dans les mers autour de Terre-Neuve que, parfois, le flot les rejette et les accumule en tas sur les grèves. Les morues gonflées de nourriture et comme enivrées se laissent prendre sans difficulté. Chaque chaloupe en ramasse journellement des quantités, au moyen de lignes de fond. Parfois, lorsque les morues se pressent autour de la barque, on les pêche avec des lignes armées de crocs : on appelle cela faucher la morue.

Les pêcheurs établissent sur certains points du rivage des hangars en planches,

pour fumer et encaquer le poisson, extraire l'huile de foie de morue, préparer la *rogue*, œufs de morue apprêtés pour servir d'amorce aux sardines. La valeur de la pêche autour de Terre-Neuve dépasse chaque année trente millions de francs. Les petites îles Saint-Pierre et Miquelon, qui nous appartiennent, n'ont d'autre importance que de servir de ports de relâche aux bateaux que Dieppe, Granville, Saint-Malo et quelques autres villes françaises équipent annuellement pour la pêche de la morue. La ville de Saint-Pierre est très animée pendant la saison et renferme alors huit à dix mille habitants. Au fort de l'été il n'est pas rare de voir dans le port plus de trois cents navires entassés et pressés bord à bord.

Ces pêcheries furent fréquentées dès les premières années du XVIe siècle, très peu de temps après la découverte de Terre-Neuve. Tous les ans de nombreux vaisseaux se rendaient soit au banc de Terre-Neuve, soit sur les côtes voisines, qu'on nommait *Terre de Bacalaos*, d'un mot basque qui signifie morue. En 1527, un navigateur anglais trouva dans la baie de Saint-Jean, sur les côtes de Terre-Neuve, onze navires de pêche nor-

mands, un breton et deux portugais. D'après des relations espagnoles, il y avait, cette même année dans les parages de *Bacalaos*, environ cinquante navires français, espagnols ou portugais. En 1534, lors de son premier voyage, Jacques Cartier rencontre, à l'entrée du golfe Saint-Laurent « une grande nave » de la Rochelle et n'en paraît pas étonné, tant ces voyages aux pêcheries étaient déjà fréquents.

En 1542, Roberval ne compte pas moins de dix-sept navires européens près de Saint-Jean de Terre-Neuve, et une partie de son équipage se prend de querelle avec des matelots portugais.

Une des raisons qui pût encourager tant de hardis marins à se lancer aussi vite dans des mers à peine explorées, c'est qu'on racontait partout, dans les ports de l'Europe septentrionale, une foule de légendes sur des voyages merveilleux à des terres situées au delà de l'Atlantique, et cela bien avant la découverte de Christophe Colomb. « *Depuis plusieurs siècles*, dit Lescarbot dans un livre publié en 1609, les Dieppois, Malouins, marins du Havre et de Honfleur, vont dans ces régions à la pêche de la morue. » Un

savant du XVIe siècle, Postel, est bien plus affirmatif : depuis 1.600 ans, dit-il, les marins français vont aux Terres-Neuves, et, par conséquent, ont découvert l'Amérique. A ce compte le capitaine Cousin, de Dieppe, dont le voyage est déjà si problématique, serait loin d'avoir le premier aperçu le nouveau continent; mais ce sont là des affirmations sans preuves.

Les *Sagas* ou récits poétiques des Scandinaves de Norvège, de Danemark et d'Islande méritent un peu plus de crédit : ces traditions font de fréquentes allusions à de longs voyages faits par delà l'Islande et le Groënland. Peut-être les Scandinaves avaient-ils été précédés dans ces régions lointaines par des Irlandais, comme pourrait le faire croire le nom de *Grande-Irlande* donné parfois à ces pays mystérieux. En 983, le chef islandais Are Marson, trisaïeul du savant Are Froda (ou le Sage), le premier historien de l'Islande, entraîné à l'ouest par une tempête, fut recueilli par une population chrétienne, qui le baptisa et le retint au milieu d'elle. D'autres chefs islandais, portés vers les mêmes pays, furent surpris d'y entendre parler la même langue qu'en Irlande.

Comme les Irlandais, leurs voisins, les habitants du pays de Galles firent peut-être aussi de longues navigations dans les mers occidentales; un poème gallois conte qu'un prince nommé Madoc, chassé par une guerre civile, s'embarqua vers 1170 avec cent vingt de ses compagnons et alla fonder une colonie au delà des mers. Il cingla vers l'occident et arriva à une terre inconnue, très riche et très fertile. Dans un voyage qu'il fit au pays de Galles, il engagea plusieurs de ses compatriotes à quitter leur sol pauvre et désolé pour les magnifiques contrées de l'ouest. On ne sait ce que devint cette colonie : un écrivain américain prétend avoir reconnu des traces de la race galloise dans la nation des Tuscaroras, dont certains individus ont les yeux bleus et les cheveux blonds. Ces Indiens aux cheveux blonds seraient-ils les descendants des compagnons de Madoc?

Plus curieux encore par le nombre et la précision des détails est le voyage du Norvégien Leif Erikson. Parti avec un seul bateau et trente-cinq hommes, au printemps de l'an 1000, il navigua vers l'ouest et vint atterrir sur une côte rocheuse et aride qu'il nomma *Helluland,* et que l'on croit être

Terre-Neuve. Ayant repris la mer, il descendit, après trois jours de navigation au sud-ouest, sur une terre plate et boisée, aux rivages couverts de sable très blanc, sans doute l'Acadie ou Nouvelle-Écosse. Après deux autres journées de voyage dans la même direction du sud-ouest, il s'arrêta quelque temps à l'embouchure d'une petite rivière, et, comme la vigne croissait spontanément dans le voisinage, il appela ce pays *Vinland*. Après avoir pris un chargement de bois de construction, Leif Erikson revint au Groënland au printemps de l'année 1001. Des relations fréquentes s'établirent entre le *Vinland* (côte septentrionale des États-Unis), et les pays Scandinaves. En 1121 l'évêque groënlandais Erik Upsi se rendit au *Vinland* afin de pourvoir aux besoins spirituels de la colonie et de convertir les indigènes. D'autres voyages eurent lieu au XIIIe et au XIVe siècle et sont mentionnés dans les *Sagas;* puis, pour une cause difficile à apprécier, les relations furent interrompues et lorsque deux siècles plus tard d'autres Européens visitèrent de nouveau ces contrées, il ne restait plus trace des établissements norvégiens.

Mais le souvenir de toutes ces expéditions s'était conservé dans tout le nord de l'Europe, et surtout en Islande. Lorsque Christophe Colomb voyagea dans cette île, en 1477, il dut y recueillir bien des indices propres à le confirmer dans cette idée qu'en se dirigeant toujours à l'ouest on ne tarderait pas à rencontrer la terre. On sait comment, dans son voyage de 1492 et dans les trois voyages suivants, Colomb découvrit, plusieurs des Antilles et longea une partie de la côte américaine. Il est vrai que, trompé par de faux calculs, il pensa toute sa vie que les terres inconnues qu'il avait visitées ne dépendaient pas d'un nouveau continent, mais faisaient partie des royaumes de Zipangu (Japon) et du Cathay (Chine). Il fallut de nouvelles explorations et la découverte de l'Océan pacifique par Nuñez Balboa pour prouver que Colomb se trompait lorsqu'il croyait avoir atteint la côte orientale de l'Asie.

Les voyages de Colomb eurent un immense retentissement dans l'Europe entière. Toutes les traditions, d'ailleurs bien vagues et confuses, dont nous venons de parler, n'étaient connues que de quelques marins. L'Europe

apprit tout à coup, avec stupéfaction, qu'il restait encore, sur la surface du globe, des terres immenses à explorer, d'incommensurables richesses à conquérir. De toutes parts, des expéditions s'organisèrent : les rois pour augmenter leurs États, les marchands pour accroître leur fortune, armèrent d'innombrables vaisseaux.

Après les Espagnols et les Portugais, les Anglais s'empressèrent de s'assurer un lot dans le partage des terres nouvelles. Un Vénitien, établi depuis longtemps dans la ville anglaise de Bristol, Jean Cabot, effectua, en 1497, sur un navire armé au compte du roi Henri VII, et suivi de trois bâtiments marchands, un long voyage le long du littoral de l'Amérique du Nord. Il explora trois cents lieues de côtes sur lesquelles il planta, de distance en distance, la bannière britannique de Saint-Georges et le pavillon vénitien de Saint-Marc. Il repartit l'année suivante, accompagné de son fils, Sébastien Cabot, s'avança au Nord jusqu'à un endroit où il fut arrêté par les glaces, suivit ensuite fort loin le littoral dans la direction du sud et ramena avec lui trois sauvages qui furent présentés au roi d'Angleterre.

Le roi de Portugal, craignant de voir les Anglais s'établir sur ces terres, se hâta d'y envoyer, en l'année 1500, une expédition commandée par Gaspard Cortereal. Ce navigateur fit deux voyages sur la côte d'Amérique, y découvrit des contrées fertiles et très peuplées, et ne se fit pas scrupule d'enlever de vive force une cinquantaine de sauvages pour les ramener en Europe. Mais un seul des deux vaisseaux qui composaient cette expédition revint à Lisbonne; celui que montait Cortereal, attendu de jour en jour et de semaine en semaine, ne reparut jamais.

Désespéré, un autre Cortereal, Michel, partit en 1502, pour aller à la recherche de son frère. Il comptait avec ses trois vaisseaux fouiller toutes les anses, toutes les rivières de la côte. On devait se retrouver, au 20 août, à un endroit convenu pour le retour; mais Michel Cortereal ne vint pas à ce rendez-vous, et les deux autres navires, las de l'attendre, regagnèrent seuls le Portugal, où l'on n'eut jamais de nouvelles du malheureux voyageur.

La fin tragique de ces deux frères n'arrêta pas les explorateurs, et, dans les années qui suivirent, plusieurs autres vaisseaux partirent soit de Lisbonne, soit de Bristol.

En France, le roi ne s'était pas encore avisé de l'avantage qu'il y aurait pour notre commerce à visiter et à bien connaître ces pays lointains ; c'est sans aucun subside, ni encouragement de l'État, que les premières explorations eurent lieu. Dès 1504, les Normands et les Bretons reconnaissaient le littoral au sud de Terre-Neuve : c'est un Français de Dieppe, probablement Pierre Crignon, qui devina le premier, en examinant la direction des côtes, qui, après avoir couru du nord au sud, tournent subitement à l'ouest près du cap Race, qu'il devait y avoir là l'embouchure d'un grand fleuve. De leur côté, les Bretons donnaient leur nom à un des principaux caps de cette région.

En 1506, Jean Denys, de Honfleur, et le pilote Camart, de Rouen, relevèrent les côtes septentrionales de Terre-Neuve, au nord du cap de Boavista ou de Bonne-Vue et en rapportèrent une carte assez détaillée. En 1508, le capitaine Thomas Aubert, de Dieppe, essaya le premier d'y transporter quelques colons. Une tentative du même genre fut renouvelée dix ans plus tard par le baron de Léry et de Saint-Just, vicomte de Guen, « lequel, ayant le courage porté à choses hautes, désirait

s'établir par delà et y donner commencement à une habitation de Français». Avec une vue très juste de ce qui était possible dans ces contrées, le baron de Léry voulait fonder une colonie agricole, et il s'était largement approvisionné en bestiaux. Malheureusement, la traversée fut plus longue qu'il ne l'avait prévu, l'eau douce et les fourrages manquèrent, et, arrivé à la hauteur d'un petit îlot aride, situé au sud de Terre-Neuve et nommé l'île de Sable, il dut abandonner tout son bétail, vaches et pourceaux. Ces animaux, laissés dans l'île déserte, s'y multiplièrent peu à peu, si bien que, beaucoup plus tard, ils furent une ressource inespérée pour des colons français, qui furent obligés de séjourner plusieurs années, sans aucun secours, à l'île de Sable.

Toutes ces expéditions françaises n'étaient encore que des expéditions privées ; on pouvait espérer que si le roi se décidait enfin à intervenir, on arriverait à fonder une colonie prospère et durable.

IV

VOYAGE DE JEAN VERAZZANO

Le roi François Ier, faisant allusion aux prétentions exclusives des Portugais et des Espagnols, qui revendiquaient pour eux seuls toutes les terres qu'on pourrait découvrir dans le Nouveau-Monde, disait plaisamment : « Je voudrais bien voir l'article du testament de notre père Adam qui leur lègue ce bel héritage ».

Malgré les embarras et les dépenses que lui occasionnait sa lutte contre Charles-Quint, il chercha à prendre, lui aussi, sa part dans cet héritage. La première expédition envoyée officiellement par le roi de France, fut confiée au Florentin Jean Verazzano. Il n'eût pas été difficile de trouver en France même d'habiles et hardis capitaines. Dieppe et d'autres villes en possédaient qui pouvaient rivaliser avec les Italiens les plus experts. Mais quelque

chose de la gloire de Christophe Colomb avait rejailli sur tous ses compatriotes d'Italie. D'ailleurs François Ier, avec ses prétentions sur le duché de Milan, n'avait-il pas beaucoup d'Italiens parmi ses sujets? N'eut-il pas pour auxiliaires et serviteurs Trivulzio, Frégose et André Doria? Le Florentin Verazzano, tout dévoué au roi de France, ne pouvait être considéré comme un étranger.

En l'année 1523, François Ier lui confia quatre navires. Le but qu'il lui proposait était de chercher s'il n'existait pas au nord de l'Amérique un passage pour aller aux Indes plus court que celui que Magellan venait de découvrir au sud. On sait que Christophe Colomb, lorsqu'il se dirigea vers l'Ouest, ne cherchait pas un nouveau continent mais une route nouvelle vers les riches contrées de l'Inde et de la Chine, où les Portugais allaient bientôt arriver par le sud de l'Afrique en doublant le cap de Bonne-Espérance. La route que Magellan avait suivie au sud de l'Amérique était longue et dangereuse; mais ne pouvait-on passer au nord du nouveau continent? On ne le savait pas encore à cette époque : la côte actuelle des États-Unis était à peine reconnue. L'expédition de Verazzano

avait pour objet de reconnaître cette côte, d'y chercher le passage tant désiré, de prendre possession au nom du roi de France des terres voisines de ce passage.

Les difficultés d'une si longue traversée et le mauvais état de la mer retardèrent le départ de Verazzano, qui ne quitta l'Europe qu'en 1524 et avec un seul vaisseau, la *Dauphine*. Il gagna d'abord l'île de Madère et put ainsi éviter, en le tournant par le sud, le grand courant qui va d'Amérique en Europe qui aurait beaucoup ralenti sa marche. De là il cingla directement vers l'Ouest pour aller atterrir, au bout de six semaines, sur une côte inconnue, par 34 degrés de latitude nord. Il se dirigea en premier lieu vers le sud et longea pendant l'espace de cinquante lieues environ un rivage sablonneux, sans baies et sans ports : c'est le littoral actuel des deux États américains de Caroline du Nord et de Caroline du Sud. Se tournant alors vers le nord-est, il reconnut un pays où la vigne croissait en abondance, l'ancien *Vinland* des navigateurs norvégiens. Les habitants, au teint cuivré, avaient des mœurs douces et hospitalières. « Nous voyant approcher, dit Verazzano, ils s'enfuirent puis ils

s'arrêtèrent et nous regardaient avec étonnement. Étant rassurés par nos gestes, quelques-uns descendirent jusqu'à la mer, semblant se réjouir et admirer nos habits et la blancheur de notre peau. Ils nous indiquèrent par signes le lieu où nous pourrions plus facilement débarquer et nous invitèrent à partager leur nourriture. Ces peuples sont presque nus; ils se couvrent de mauvaises peaux retenues avec des liens de foin. Jusque sur leurs genoux tombent des queues de différentes bêtes attachées à la ceinture. Quelques-uns portent des guirlandes formées de plumes d'oiseaux. Ces gens sont d'une couleur rousse et ressemblent assez aux Sarrasins ; leurs cheveux noirs et épais sont portés courts et noués en queue sur la nuque. Leurs membres sont bien formés; leur stature est moyenne et peut-être un peu plus élevée que la nôtre; ils ont la poitrine large et les bras vigoureux. Il n'y a rien de difforme dans leur personne, si ce n'est que le visage est large, et encore tous ne l'ont pas tel. Ils sont agiles et bons coureurs, autant que nous avons pu en juger par l'expérience. »

Poursuivant sa course vers le nord, Verazzano arriva à l'embouchure d'une large et

belle rivière, aux eaux profondes, aux rivages pittoresques, le Hudson, sur les bords de laquelle s'élève aujourd'hui la grande cité de New-York. Un orage le força, à son grand regret, de s'éloigner et, suivant toujours les côtes, qui, en cet endroit, vont presque directement de l'ouest à l'est, il découvrit une île à laquelle il donna le nom de Louise, en l'honneur de la mère du roi de France, Louise de Savoie. La population de ces localités était beaucoup plus blanche que toutes les autres et fit aux étrangers l'accueil le plus cordial.

Plus au nord la côte était élevée, couverte de bois touffus, habitée par des hommes à la peau très brune et bien plus farouches que ceux qu'on avait vus jusque-là. Ils ne voulaient permettre à aucun étranger de descendre à terre, et ils lancèrent des flèches contre les Français quand ceux-ci, armés et au nombre de vingt-cinq, entrèrent dans la forêt pour visiter le pays.

Le voyage de découverte se termina au nord près des côtes de Terre-Neuve. « Cette terre, dit Verazzano, fut reconnue par les Bretons dans les temps passés. » Comme on n'avait pris des vivres que pour quelques

mois, il fallut songer à revenir en France. De Dieppe, où se termina l'expédition, Verazzano écrivit un compte rendu de son voyage, qu'il adressa au roi.

Le moment n'était pas favorable pour les expéditions lointaines; en 1525, François Ier était fait prisonnier à la désastreuse bataille de Pavie; emmené en captivité en Espagne, il se décidait l'année suivante à signer, en se promettant bien d'en violer la principale clause, le traité de Madrid, qui cédait à Charles-Quint la province si française de Bourgogne. Ce n'était point le temps de songer à des acquisitions au delà des mers quand nos frontières étaient entamées et qu'il fallait lutter pour l'existence.

On ne sait pas exactement ce que devint Verazzano : les uns disent qu'il alla offrir ses services au roi d'Angleterre; d'autres qu'il put obtenir encore quelques subsides de François Ier pour un nouveau voyage; d'autres enfin que ce dernier voyage fut entrepris aux frais de quelques marchands. Dans cette nouvelle expédition, qui n'eut lieu que plusieurs années après la première, Verazzano périt, dit-on, d'une façon bien tragique. S'étant avancé imprudemment sur

une terre qu'il ne connaissait pas, il fut entouré par des sauvages cannibales qui le prirent et le mangèrent. C'est là du reste une tradition fort incertaine : on ne sait rien de précis sur ce second voyage, on peut même douter qu'il ait été réellement entrepris. Le vrai titre de gloire de Verazzano c'est son expédition de 1524 dont les résultats devaient encourager plus tard François Ier à envoyer d'autres explorateurs sur les côtes d'Amérique.

V

LE PREMIER VOYAGE DE JACQUES CARTIER

Après le traité de Cambrai, François Ier put songer de nouveau à l'administration de son royaume et donner suite à ses projets d'exploration et d'établissement sur les côtes du nouveau continent. Il venait justement de donner le titre d'amiral à un de ses favoris, Philippe de Chabot, seigneur de Brion. Il avait réuni pour lui les amirautés, jusque-là séparées, de France, de Bretagne et de Guyenne. A ce titre, Chabot de Brion avait, au-dessous du roi, la plus haute autorité sur les ports et les flottes de la Manche et de l'Océan. Il est vrai que ces flottes étaient alors bien peu de chose et se composaient le plus souvent de bâtiments de commerce loués à des marchands dont la guerre interrompait le trafic.

Chabot de Brion, compagnon d'enfance de

François Ier à une époque où celui-ci n'espérait pas encore arriver au trône, avait su conserver toute la confiance du roi. Il paraît s'être intéressé beaucoup à la fondation d'une colonie au delà de l'Atlantique. Quinze cartes sur parchemin, provenant de son cabinet, existent encore, et sont un des plus curieux documents de la géographie de cette époque. Il accueillit volontiers la demande qui lui fut adressée par Jacques Cartier, capitaine de navire de Saint-Malo, à l'effet de continuer et de compléter les recherches faites neuf années auparavant par Verazzano. Il le chargea de préparer les navires et de recruter les matelots pour une expédition dont le roi devait faire les frais.

Pendant longtemps, on n'a su que bien peu de choses sur Jacques Cartier : ce navigateur célèbre était fort mal connu. Grâce aux longues et patientes recherches de MM. Cunat et Ramé, nous sommes aujourd'hui un peu plus avancés et nous possédons quelques détails, trop rares encore, sur la famille, sur la vie, sur la personne de Cartier. Si nous ignorons la date précise de sa mort, nous savons qu'il est né à Saint-Malo, le 31 décembre 1494; son père s'appelait, comme lui,

Jacques Cartier, sa mère se nommait Jeffeline Jansart; il épousa, en 1519, Catherine des Granches, fille de Jacques des Granches, connétable de la ville et cité de Saint-Malo, mais ils n'eurent pas de postérité.

Il fit quatre voyages en Amérique : dans le premier, en 1534, il parcourut le golfe de Saint-Laurent, qui s'étend à l'ouest de Terre-Neuve, et où vient aboutir le grand fleuve appelé alors Canada, et aujourd'hu Saint-Laurent.

Dans le second voyage, qui eut lieu en 1535 et 1536, il remonta le premier ce fleuve sur une longueur de plus de 700 kilomètres, et s'avança jusqu'aux rapides de Hochelaga ou de Montréal.

Le troisième voyage, en 1541 et 1542, avait pour but la fondation d'une colonie. Jacques Cartier ne put malheureusement s'entendre avec Roberval, que le roi avait nommé son lieutenant général dans ces possessions nouvelles, et l'entreprise échoua complètement.

Le quatrième et dernier voyage, en 1543, n'a aucune importance : il consista simplement à aller chercher et à rapatrier les colons qu'on avait emmenés au Canada.

Jacques Cartier renonça alors à la navigation : il habitait pendant l'hiver, dans la ville de Saint-Malo, une maison située à côté de l'hôpital Saint-Thomas. Cette maison a été démolie, et il n'en reste depuis longtemps aucun vestige. L'été, il se retirait au village Limoïlou, aux environs de Saint-Malo, où le domaine qu'il habitait, conserve encore le nom de Portes-Cartier.

On perd sa trace vers l'année 1552, et l'on pense qu'il mourut avant d'atteindre sa soixantième année.

Ce n'est pas sans difficulté que Cartier put réunir les mariniers dont il avait besoin pour son voyage; des rivaux jaloux, qui craignaient de le voir profiter de la faveur royale pour accaparer les bénéfices du trafic avec les *Terres-neuves*, lui suscitaient toutes sortes d'embarras; ils faisaient cacher les maîtres de navires et les marins qu'il eût pu embaucher, et Cartier dut obtenir un jugement faisant défense à tout navire de quitter le port, et ce sous peine d'une amende de cinq cents écus par vaisseau et de cinquante écus par homme, avant qu'il eût achevé de recruter son personnel.

Il put enfin partir le 20 avril 1534. Avant

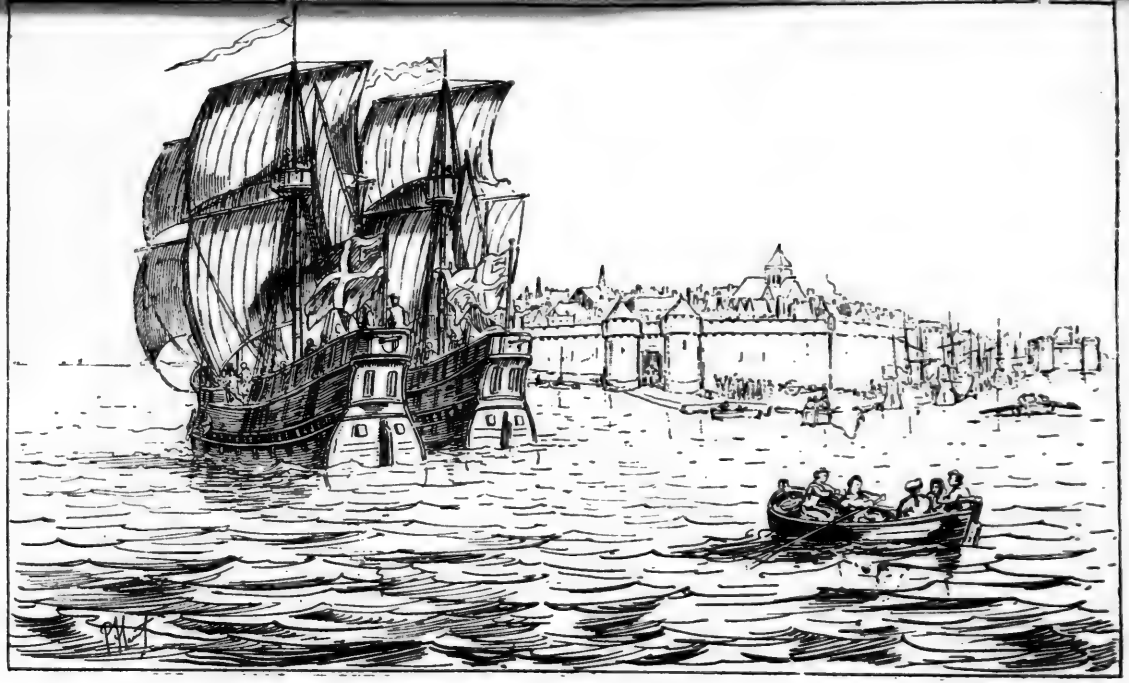

Jacques Cartier quitte Saint-Malo le 20 avril 1534.

le départ, le vice-amiral Charles de Mouy, seigneur de la Meilleraye, prit, au nom du roi, le serment de tous les gens de l'expédition. Cartier n'avait obtenu, pour faire ce long trajet, que deux petits bâtiments de soixante tonneaux, montés par soixante et un hommes d'équipage.

Que nous sommes loin des grands bateaux à vapeur transatlantiques, qui font aujourd'hui la traversée du Havre aux principaux ports d'Amérique ! Ces villes flottantes qui logent facilement un millier de passagers, ont jusqu'à 125 mètres de long et jaugent sept à huit mille tonneaux, cent fois plus que les bateaux de Cartier !

Il est vrai que les navires du XVIe siècle avaient de bien moindres dimensions que les nôtres. Le plus grand vaisseau de guerre construit sous François Ier, le *Carraquon*, l'orgueil de la flotte équipée en 1545, n'avait que huit cents tonneaux. Quelle pauvre figure il ferait à côté de nos gigantesques cuirassés !

Il n'est que juste de dire, qu'aujourd'hui encore, pour naviguer dans les bas-fonds qui environnent Terre-Neuve, nos pêcheurs se servent de petits voiliers, à peine plus grands que ceux de Cartier. Avec d'autres bateaux

ayant un plus fort tirant d'eau, il eût été fort difficile d'explorer l'entrée du Saint-Laurent et on eût risqué plus d'une fois d'échouer sur les sables ou de se briser contre les écueils. Christophe Colomb, d'ailleurs, n'avait-il pas fait son premier voyage avec trois petits vaisseaux, dont deux caravelles non pontées ?

Constamment favorisée par le vent, la traversée fut très rapide : au bout de vingt jours, le 10 mai, on arriva près de Terre-Neuve et on aperçut le cap de Bonne-Vue. Mais les côtes étaient couvertes de glaces : les deux vaisseaux de Cartier durent aller mouiller à cinq lieues plus au sud, dans un port qui reçut le nom de Sainte-Catherine. Le cap de Bonne-Vue est pourtant, à quelques minutes près, sous la même latitude que Saint-Malo ou que Paris, et, en plein mois de mai, on y trouvait partout des glaces flottantes. C'est, qu'en effet, deux courants, deux grands fleuves maritimes se rencontrent dans ces régions. L'un, le *Gulf-Stream* (courant du golfe,) est un immense fleuve d'eau chaude qui, vers le sud-est de Terre-Neuve, se courbe dans la direction de l'Europe, traverse l'Atlantique et vient réchauffer

les rivages de la France, de l'Angleterre et même de la Norvège. C'est grâce au *Gulf-Stream* et à la chaleur qu'il nous apporte, que certains cantons des côtes de Bretagne ont un climat très doux ; que l'oranger peut croître dans les îles Sorlingues, tout près de l'Angleterre, comme sur les bords de la Méditerranée; qu'on trouve en Irlande le myrte et d'autres plantes méridionales. « Les Anglais nous volent notre climat », disent souvent par plaisanterie les Américains du Nord. En effet, il fait en moyenne aussi chaud en Irlande, sous le 52e degré de latitude, qu'aux États-Unis sous le 38e degré, à 1.600 kilomètres de plus dans la direction de l'équateur.

L'autre courant, courant glacial, vient du nord, et son effet se fait sentir non seulement à Terre-Neuve, mais sur les côtes septentrionales des États-Unis. C'est ce courant qui charrie jusqu'à Terre-Neuve et quelquefois plus au sud, les *iceberg* ou montagnes de glace, détachées des glaciers des mers polaires et si dangereuses pour la navigation. On a vu de ces blocs qui se dressaient à 100 ou 120 mètres de hauteur et qui plongeaient dans l'eau jusqu'à une profondeur de 7 à

800 mètres. Ces masses énormes viennent s'échouer sur les côtes de Terre-Neuve, ou fondent lentement en flottant au loin dans l'Atlantique.

Cartier remonta ensuite vers le nord jusqu'au golfe des Châteaux, appelé aujourd'hui détroit de Belle-Isle, qui sépare Terre-Neuve du Labrador. Il rencontra une petite île, qui n'avait pas plus d'une lieue de tour, et qui était littéralement couverte d'oiseaux. Les compagnons de Cartier en prirent un grand nombre, et les salèrent, enchantés de renouveler ainsi leurs provisions. Un ours blanc, qui avait traversé à la nage quatorze lieues de mer pour venir chercher dans l'île une proie facile, fut poursuivi, se jeta à la nage et fut pris le lendemain au milieu du détroit qui sépare l'île du continent. Sa chair, dit Cartier, était bonne à manger comme celle d'une génisse de deux ans.

Cartier se dirigea alors vers l'ouest, longeant la côte méridionale du Labrador ; un havre où l'on s'arrêta reçut le nom de port de Brest, un autre fut nommé Saint-Servan et un troisième port Jacques-Cartier.

Sorti du détroit de Belle-Isle et arrivé dans le grand golfe du Saint-Laurent, on se dirigea

au sud pour reconnaître la rive opposée. Jusque-là les pays que l'on avait aperçus n'avaient rien de bien engageant : froids, stériles, couverts de rochers, ils paraissaient complètement inhabités. On avait cependant fait la rencontre de quelques indigènes venus à la pêche du loup de mer.

« Si la terre, dit Cartier, était aussi bonne qu'il y a de bons hables (de bons ports), ce serait un bien ; mais elle ne doit point se nommer Terre-Neuve, mais pierres et rochers effroyables et mal rabotés, car sur toute cette côte du Nord, je n'ai pas vu une charretée de terre, et pourtant je suis descendu en plusieurs lieux. Excepté à Blanc-Sablon il n'y a que de la mousse et de petits arbres rabougris ; enfin je crois que c'est la terre que Dieu donna à Caïn.

« Il y a des gens sur cette terre qui sont d'assez belle corpulence, mais prompts à s'effrayer et sauvages. Ils ont les cheveux relevés et liés sur la tête comme une poignée de foin tordu, et ils y attachent quelques plumes d'oiseaux. Ils sont vêtus de peaux de bêtes, tant hommes que femmes. Ils se teignent la peau avec une couleur brune. Ils ont des barques qui vont à la mer et qui sont

faites d'écorces de bouleau. Ils pêchent beaucoup de loups-marins. Depuis j'ai su que ce n'est pas là qu'ils demeurent, mais qu'ils viennent de pays plus chauds pour la pêche des loups-marins ».

La côte méridionale du golfe est moins inhospitalière : elle est bordée d'un grand nombre d'îles; à l'une d'elles fut donné le nom de Brion, en l'honneur de l'amiral qui avait patronné l'expédition. On explora tout le littoral de la baie des Chaleurs qui s'ouvre sur le golfe du Saint-Laurent; on entra en relation avec quelques sauvages auxquels on fit des présents de peu de valeur, hachots, couteaux, chapelets à grains de verre, qu'ils reçurent avec de grandes démonstrations de joie : « Cette terre, dit Cartier, est en chaleur plus tempérée que la terre d'Espagne et la plus belle qu'il soit possible de voir et aussi unie qu'un étang. Et il n'y a si petit lieu vide de bois qui ne soit plein de blé sauvage, dont l'épi ressemble au seigle et le grain à l'avoine, ou de pois aussi épais que si on les avait semés. On y trouve aussi des groseilliers blancs et rouges, des fraises, des framboises, des roses rouges et autres fleurs de bonne et grande odeur. En outre, il y a force

belles prairies et bons herbages et des étangs, où les saumons abondent. » Les sauvages ne se donnaient pas la peine de cultiver le sol; ils vivaient de chasse ou de pêche : « Ces peuples peuvent se nommer sauvages, car ils sont

Types et costumes de sauvages du Canada.

les plus pauvres qu'on puisse voir au monde, et tous ensemble ils n'avaient pas la valeur de cinq sols, leurs barques et leurs filets de pêche exceptés... Ils ont la tête rasée sur les côtés, excepté un floquet de cheveux sur le haut, long comme une queue de cheval, qu'ils lient et serrent sur leur tête avec des courroies de cuir. Ils n'ont d'autres logis que

leurs barques qu'ils retournent avant de se coucher sur la terre. Sous ces barques, ils mangent la viande presque crue, après l'avoir seulement un peu chauffée sur des charbons et leur poisson de même ».

Le 24 juillet, Cartier fit dresser, en présence de plusieurs sauvages, une croix de trente pieds de haut, avec un écriteau de bois portant, en grosses lettres, ces mots : *Vive le Roy de France!* C'était la cérémonie usitée lorsqu'on voulait prendre possession d'une terre nouvellement découverte.

« Étant retournés à nos navires, le chef des sauvages, vêtu d'une vieille peau d'ours, arriva dans une barque avec trois de ses fils et son frère. Il nous fit une grande harangue. nous montrant la croix que nous avions plantée, et, joignant ses deux mains en forme de croix, il nous montrait ensuite la terre tout autour de nous, comme s'il eût voulu dire que toute cette terre était à lui et que nous ne devions pas y planter une croix sans sa permission. Après qu'il eut fini sa harangue, nous lui montrâmes une hache en lui faisant signe qu'on la lui donnerait en échange de sa peau d'ours; il nous écoutait et s'approcha peu à peu du bord de notre navire, pensant

avoir la hache; alors, un de ceux qui étaient dans notre bateau, mit la main sur sa barque, et, incontinent, deux ou trois matelots passèrent dans la barque et firent entrer les sauvages dans notre navire, ce qui les étonna fort. Dès qu'ils furent entrés, le capitaine leur assura qu'on ne leur ferait aucun mal en leur montrant beaucoup d'amitié; on les fit boire et manger, puis nous leur montrâmes, par signes, que la croix n'avait été plantée que comme une marque pour nous indiquer l'entrée du port, car nous devions bientôt revenir et apporter des objets en fer et d'autres marchandises. On lui dit aussitôt que nous voulions emmener avec nous deux de ses fils que nous ramènerions au même endroit. On habilla ses deux fils avec deux chemises, des livrées et des bonnets rouges et chacun une chaînette de laiton autour du cou, de quoi ils furent contents et donnèrent leurs vieux haillons à ceux qui s'en retournaient; il fut donné, aux trois hommes que l'on renvoyait, à chacun une hache et deux couteaux, ce qui les réjouit fort, et, étant retournés à terre, ils dirent les nouvelles aux autres. Vers l'heure de midi environ, six barques vinrent à bord, montées chacune par cinq ou six hommes

qui venaient dire adieu à ceux que nous avions retenus; ils leur apportèrent du poisson et nous firent signe qu'ils n'abattraient pas notre croix, en ajoutant beaucoup de paroles que nous ne pouvions comprendre. »

Le lendemain, le vent étant devenu favorable, on mit à la voile, en se dirigeant vers le nord; reprenant, en sens inverse, la route qu'il avait déjà suivie, Cartier traversa de nouveau le détroit de Belle-Isle, le 15 août, jour de l'Assomption, et rentra à Saint-Malo le 5 septembre. Le voyage avait duré cent trente-sept jours. Il s'était accompli dans de bonnes conditions, sans accidents, sans tempêtes, sans maladies graves de l'équipage.

A vrai dire, les pays que l'on avait visités ne semblaient pas favorables à l'établissement d'une colonie. Mais on avait l'espérance de trouver des terres plus fertiles en pénétrant dans le grand fleuve dont on avait seulement reconnu l'embouchure. Cartier se hâta de consigner dans son rapport au roi et à l'amiral les résultats de l'expédition. Dès le 30 octobre suivant, Chabot de Brion lui faisait expédier une nouvelle commission « *du voulloir et commandement du Roy, pour conduire, mener et employer trois navires*

équippez et advitaillés chascun pour quinze mois, au parachèvement de la navigation jà commencée ».

Jacques Cartier employa l'hiver à faire les préparatifs de son second voyage.

VI

LE SECOND VOYAGE DE JACQUES CARTIER

Les découvertes de Jacques Cartier n'excitèrent pas, comme on eût pu le penser, un grand enthousiasme parmi ses contemporains. C'est en 1598 seulement, au moment où l'on songeait sérieusement à fonder une colonie sur les bords du Saint-Laurent, qu'une relation du premier voyage fut imprimée à Rouen. Ramusio en Italie, Hakluyt en Angleterre, plus justes que nous envers notre compatriote, avaient déjà inséré dans leurs grands recueils un récit de ses expéditions. N'est-ce point là un fait significatif, et cette indifférence de l'opinion publique française ne sert-elle pas à expliquer les hésitations et les défaillances des gouvernants au sujet de la politique coloniale?

Ce n'est que de nos jours que l'on a rendu pleine justice à Cartier. La société historique

de Québec a donné le signal en publiant vers le milieu de ce siècle le récit des divers voyages du grand navigateur. Ensuite, en France, MM. Cunat, d'Avezac, Michelant, Ramé, avec ce soin de l'exactitude et des détails qui caractérise la science moderne, nous ont révélé une foule de documents curieux. Grâce à ces documents, on peut, en quelque sorte, revivre avec le célèbre Malouin, et surtout se faire une idée des difficultés de tout genre qu'il eut à surmonter.

En même temps, on s'occupait de retrouver et de publier les relations les plus exactes de ses voyages encore fort mal connus. Pour le premier voyage on a pu retrouver, il y a quelques années, un manuscrit qui avait été négligé longtemps parce qu'il portait, à tort, et par suite d'une erreur du copiste, la date de 1544 au lieu de 1534.

Pour le deuxième voyage, on connaissait depuis longtemps trois manuscrits à peu près identiques à la Bibliothèque nationale[1]; il y

1. La Bibliothèque Nationale, située rue Richelieu, à Paris, est la plus riche et la plus complète des bibliothèques du monde. Elle possède plus d'un million de volumes imprimés, quatre-vingt mille manuscrits et des pièces historiques qui se comptent par centaines de mille.

avait de plus une relation imprimée à Paris, du vivant de Cartier, en 1545. Par une bizarre fortune, ce petit livre est devenu à peu près introuvable : on n'en connaît plus qu'un seul exemplaire qui est conservé à Londres au Musée britannique[1]. Il y a quelques années, un libraire de Paris trouva, dans la ville allemande de Manheim, un autre exemplaire de cet ouvrage si rare : il le vendit à la bibliothèque d'une grande ville d'Amérique, et la fatalité voulut que le vaisseau qui l'emportait se perdît corps et bien. On en est donc réduit à l'unique exemplaire qui est à Londres.

Ce petit volume si précieux a 48 feuillets (soit 96 pages), du format petit in-8°. Il a été

1. Musée britannique (en anglais *British Museum*), vaste édifice de Londres, où sont déposées de très riches collections. C'est à la fois une bibliothèque, un musée de peinture, de sculpture et d'antiquités, un musée d'histoire naturelle. Créé, en 1755, par la réunion de trois collections appartenant à des particuliers, le Musée britannique s'est accru rapidement, grâce à des legs considérables et à de nombreuses acquisitions. On y trouve une foule de statues et de bas-reliefs provenant de fouilles faites en Italie, en Grèce, en Asie Mineure, en Égypte, en Assyrie. L'ancien bâtiment étant trop étroit, on a construit un nouvel édifice en 1851. La bibliothèque du Musée britannique possède près d'un million de volumes et trente mille manuscrits. Une salle de lecture, très bien aménagée, contient trois cents places.

édité par Ponce Rosset, dit Faucheur, et Antoine Le Clerc frères, libraires à Paris. Il porte le titre suivant que nous reproduisons textuellement :

BRIEF RÉCIT, &

SUCCINCTE NARRATION, DE LA NAVIGATION FAICTE ES YSLES DE CANADA, HOCHELAGE & SAGUENAY & AUTRES, AVEC PARTICULIÈRES MEURS, LANGAIGE, & CERIMONIES DES HABITANTS D'ICELLES : FORT DELECTABLE A VOIR.

Un fac-similé de cet ouvrage rare a été réimprimé il y a quelques années à Paris par les soins de M. d'Avezac. Le récit lui-même est précédé d'une sorte de préface adressée au roi très chrétien : cette préface, qui manque du reste, dans un des trois manuscrits, a été évidemment ajoutée après coup, et ne semble pas être l'œuvre de celui qui a raconté le voyage. Le style en est pompeux et recherché : il y est question d'Aristote et d'autres philosophes de l'antiquité que Jacques Cartier, marin habile mais peu lettré, devait fort mal connaître. La religion catho-

lique y est comparée au soleil : « *Nostre saincte foy a esté semée et plantée à la terre saincte, qui est en Asye à l'orient de nostre Europe ; et depuis, par succession de temps apportée et divulguée jusques à nous, et finalement à l'occident de nostre Europe à l'exemple du soleil portant sa chaleur et clarté d'orient en occident.* » Poursuivant sa comparaison, l'auteur de la préface dit que les hérésies sont comme les éclipses qui voilent momentanément la clarté du soleil. Ce morceau d'apparat, rédigé dans le goût du temps, diffère beaucoup du récit lui-même écrit brièvement, sans phrases, et avec une simplicité voisine de la sécheresse.

Ce récit est-il l'œuvre de Cartier ou bien d'un de ses compagnons ? On y parle toujours de Cartier à la troisième personne : le capitaine fit ceci... commanda cela. Ce n'est là qu'une forme de narration souvent employée, par exemple par César, dans ses *Commentaires*, et on ne saurait en tirer une conclusion absolue. En tout cas pour cette narration détaillée, véritable journal de l'expédition, Cartier, s'il n'a pas tenu lui-même la plume, a dû donner des indications multiples, revoir sans cesse et diriger le travail.

On peut donc, de la lecture de ce livre, tirer quelques indications sur le caractère et le degré d'instruction du navigateur de Saint-Malo.

Jacques Cartier est avant tout un pilote : il note avec un soin scrupuleux les moindres incidents de la navigation ; il n'oublie ni un courant dangereux, ni aucun de ces bancs de sable si nombreux à l'entrée du Saint-Laurent et qui y rendent la navigation si difficile. Sa grande préoccupation est de chercher de bons mouillages et de les décrire minutieusement pour que ceux qui navigueront après lui puissent les retrouver.

Chez lui le navigateur n'est pas doublé d'un homme d'imagination, comme chez Christophe Colomb ou chez Jean Parmentier, de Dieppe. Il découvre un fleuve immense, un pays très riche dont la végétation rappelle celle de France: il parle de tout cela sans étonnement, sans admiration, sans un seul instant d'enthousiasme. Il écrit un rapport exact de ce qu'il a fait et de ce qu'il a vu, et rien de plus. Ses descriptions sont assez nettes et véridiques, pour qu'on ait pu, sans trop de peine, reconstituer l'itinéraire de ses vaisseaux d'après les indications qu'il nous

donne. Par exemple, pour les choses qu'il n'a point vues par lui-même, il accueille, sans marquer aucunement son incrédulité, les récits les plus fantastiques, comme lorsqu'il nous raconte, d'après le dire d'un sauvage, qu'en allant un peu plus loin, on trouve un pays où les hommes ne mangent point, un autre où ils n'ont qu'une jambe.

Cartier emmenait avec lui plusieurs nobles personnages : Claude du Pont-Briand, fils du seigneur de Montreuil et échanson de monseigneur le Dauphin, Charles de la Pommeraye, et quelques autres gentilshommes. N'oublions pas les deux sauvages, ramenés, lors du voyage précédent, Taiguoagny et Domagaya : on leur avait appris quelques mots de français, et ils furent d'un assez grand secours, au moins pendant la première partie de l'expédition.

La traversée de l'Océan ne fut pas aussi facile et aussi rapide que lors du premier voyage. Trois vaisseaux composaient l'expédition : la *Grande-Hermine* de cent à cent vingt tonneaux, la *Petite-Hermine* de soixante tonneaux et l'*Émerillon* de quarante tonneaux. Le départ eut lieu le 19 mai 1535; dès le lendemain le mauvais temps commença

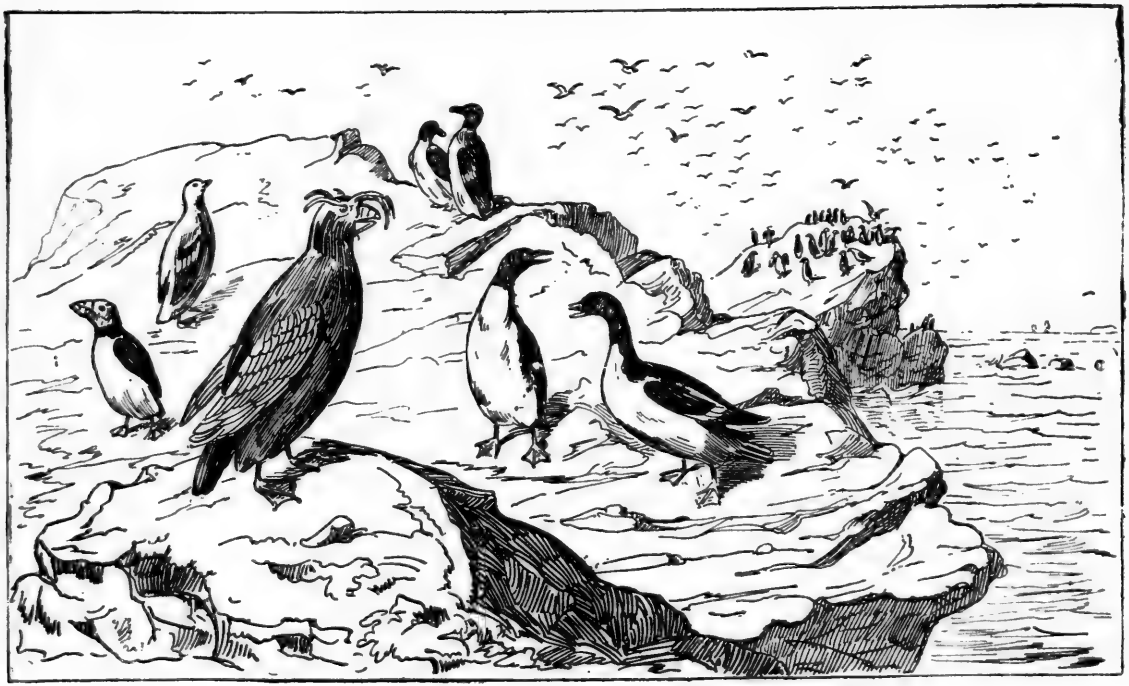

L'île aux oiseaux.

et continua sans interruption pendant plus d'un mois. Le 25 juin une tempête sépara les trois navires qui ne devaient se retrouver qu'au rendez-vous fixé, sur les côtes de Terre-Neuve. Après 49 jours de traversée, le 7 juillet, la *Grande-Hermine* arriva à l'île aux Oiseaux, découverte lors du premier voyage. « Cette île est si pleine d'oiseaux, dit Cartier, que tous les navires de France y pourraient facilement charger, sans qu'on s'aperçût qu'on en eût tiré. » De là on fit route au Nord jusqu'à l'entrée du détroit de Belle-Isle, où, le 26 juillet, la *Petite-Hermine* et l'*Émerillon*, qu'on avait perdus de vue depuis un mois, rejoignirent tous les deux à la fois.

Naviguant très prudemment au milieu des bancs de sable et des écueils, carguant leurs voiles et s'arrêtant chaque nuit, les trois navires suivirent d'abord les rivages septentrionaux du golfe Saint-Laurent, longèrent une côte bordée d'îles, mais laide et triste, toute hachée et pierreuse, sans aucune terre ni bois, hormis en quelques vallées. Le 15 août, jour de l'Assomption, ils découvrirent une grande île, qu'ils nommèrent île de l'Assomption et qu'on appelle aujourd'hui

Anticosti. Dans ces parages ils virent un très grand nombre de baleines. Le 1er septembre ils étaient à l'embouchure de la grande et profonde rivière de Saguenay qui vient du nord. Cette rivière, près de son confluent avec le Saint-Laurent, coule entre de hautes montagnes de pierre nue, où il n'y a que très peu de terre, et où poussent cependant des arbres magnifiques. En cet endroit le Saint-Laurent est encore un fleuve gigantesque, plus large et plus profond que tous ceux qu'on connaissait alors. A un trait d'arc de terre Cartier ne pouvait trouver le fond à cent vingt brasses (près de deux cents mètres). Le 6 septembre, en remontant le fleuve, nos navigateurs arrivèrent à une île toute couverte de couldres ou noisetiers « fort chargés de noisilles aussi grosses et de meilleure saveur que les nôtres, mais un peu plus dures ». Ils la nommèrent île aux Couldres, nom qu'elle a conservé.

Enfin le 7 septembre ils arrivèrent à la terre et province de Canada, pays fertile et bien peuplé. Ayant jeté l'ancre, ils envoyèrent quelques hommes à terre avec les deux sauvages pris au précédent voyage.

Les gens du pays commencèrent par s'en-

fuir et par refuser de s'approcher, jusqu'au moment où les deux hommes se mirent à parler et à leur dire qu'ils étaient Taiguoagny et Domagaya. Alors les sauvages se prirent à manifester leur joie par des danses, et les principaux d'entre eux vinrent aux bateaux, apportant des anguilles, du poisson, deux ou trois charges de gros mil, qui remplace le pain dans ce pays et plusieurs gros melons. Le capitaine Cartier les reçut de son mieux, et, pour faire connaissance, leur donna quelques petits présents.

Le lendemain, le seigneur du pays, nommé Donnacona vint avec douze barques et accompagné de plusieurs serviteurs près des navires. Avec seize hommes seulement, il arriva au vaisseau du capitaine : là, Taiguoagny et son compagnon lui racontèrent ce qu'ils avaient vu en France et comme ils y avaient été bien traités. Tout joyeux, Donnacona prit les bras de Cartier et les embrassa à plusieurs reprises.

Alors Cartier, ne voulant pas être en reste de politesse, entra dans la barque du chef sauvage et commanda d'apporter du pain et du vin pour faire boire et manger Donnacona et sa bande. Ce Donnacona régnait sur tout

le pays voisin : il avait sa résidence dans un village situé un peu en amont, à Stadacone. C'est précisément l'endroit où s'élève aujourd'hui la ville de Québec, dont le faubourg Saint-Jean occupe l'emplacement exact de l'ancienne résidence du chef sauvage.

Cartier nomma ce pays Sainte-Croix. « Le pays de Stadacone, dit-il, est aussi bonne terre qu'il soit possible de voir et bien fructiférente, pleine de fort beaux arbres de la nature et sorte de France, comme chênes, ormes, frênes, noyers, ifs, cèdres, vignes, aubépines, qui portent le fruit aussi gros que prunes de Damas et autres arbres; sous lesquels croît d'aussi beau chanvre que celui de France, qui vient sans semence ni labour. » Près de là, au milieu du fleuve, se trouvait une grande île pleine de fort beaux arbres. On y trouva beaucoup de vignes et on la nomma île de Bacchus. Cette île, d'une longueur d'environ douze lieues, était à peine cultivée; les bois la recouvraient presque entièrement, excepté autour de quelques cabanes de pêcheurs. On la nomme aujourd'hui île d'Orléans et elle est partout couverte de riches cultures.

Pendant quelques jours, les sauvages firent

un accueil très amical aux voyageurs. On les voyait venir le long de la rive : hommes, femmes, enfants, chantant et dansant ; quelques-uns, pour se rapprocher des vaisseaux, entraient dans l'eau jusqu'à mi-jambes. Pour les combler de joie, il fallait bien peu de chose : quelques couteaux, quelques verroteries aux couleurs brillantes suffisaient.

Cependant, on n'avait pu retenir à bord les deux sauvages qui avaient fait, peut-être un peu contre leur gré, le voyage de France. Aussitôt qu'ils furent à terre, parmi les leurs, et hors du pouvoir de Jacques Cartier, leurs dispositions changèrent, et ils cherchèrent à susciter toutes sortes d'embarras aux explorateurs.

D'abord, Taiguoagny déclara à Jacques Cartier que le seigneur Donnacona était fort mécontent de voir que le capitaine et ses gens portaient tant de bâtons de guerre (de fusils), tandis que les sauvages n'en avaient point. A quoi Cartier répondit, qu'en dépit de ce mécontentement, lui et les siens continueraient à porter leurs armes, car c'était la coutume de France. Cette affaire ne brouilla point les Français avec Donnacona. Tous les sauvages du pays poussèrent

trois grands cris à pleine voix, chose horrible à ouïr, dit le narrateur, mais ce qui était leur façon d'assurer quelqu'un de leur amitié.

De nouvelles difficultés s'élevèrent quand Jacques Cartier fit ses préparatifs pour poursuivre sa route et remonter le fleuve jusqu'à Hochelaga. D'abord Taiguoagny et Domagaya refusèrent de servir de guides; ce dernier aurait bien consenti à suivre l'expédition, mais il céda devant les cris et les menaces de son compagnon. Puis Donnacona amena en grande cérémonie au capitaine une petite fille et deux petits garçons et lui en fit cadeau, espérant le détourner d'aller plus loin. Cartier offrit en retour à Donnacona deux épées, un bassin d'airain plat et un autre ouvré pour se laver les mains. Ces présents causèrent une grande joie au chef sauvage : il commanda à tous les siens de chanter et danser, et il pria le capitaine de faire tirer une pièce de canon. Il n'en avait jamais vu ni ouï, mais les deux sauvages revenus de France lui en avaient conté de grandes merveilles.

Cartier accéda volontiers à cette demande et fit tirer une douzaine de coups de canon sur le bois qui était à côté des navires. Les sauvages pensaient que le ciel tombait

sur eux et ils se mirent à pousser des hurlements épouvantables.

Ils essayèrent encore d'une ruse assez grossière pour arrêter Cartier et l'empêcher d'aller plus loin : ils firent habiller trois hommes en la façon de trois diables, avec des cornes aussi longues que le bras. Ils étaient vêtus de peaux de chiens noirs et blancs et avaient le visage peint en noir. Ces trois diables annoncèrent aux voyageurs que leur dieu les envoyait pour leur dire qu'il y avait tant de neiges et de glaces à Hochelaga qu'ils mourraient tous s'ils tentaient d'y aller. Comme on pense bien, Cartier et ses compagnons ne firent que rire de cette mascarade. Les deux plus gros bateaux furent laissés à Sainte-Croix, sous la garde de quelques hommes; avec le plus petit et deux barques, Cartier, accompagné des gentilshommes et de cinquante marins, partit pour Hochelaga le 19 septembre.

VII

SUITE DU SECOND VOYAGE. — CARTIER A HOCHELAGA

Au-dessus de Stadacone ou Sainte-Croix, les rives du fleuve sont encore plus belles qu'en aval : partout des arbres magnifiques, les plus beaux arbres du monde, dit Cartier, et tant de vignes chargées de raisins qu'on eût pu croire qu'elles étaient plantées et cultivées de main d'homme. Mais ces vignes venues à l'aventure n'étaient pas soignées ni taillées, et leurs raisins n'étaient ni si gros ni si doux que les nôtres.

Il y avait sur les rives beaucoup de maisons habitées par des sauvages qui vivaient de leur pêche : ils venaient aux navires avec autant de familiarité et de confiance que si Cartier et ses compagnons eussent été gens du pays. Ils apportaient des poissons et un peu de tout ce qu'ils possédaient en échange

des objets de menue valeur que les voyageurs leur distribuaient. Ils donnaient à leurs hôtes d'un jour des détails intéressants sur la route à suivre, et les renseignaient sur les difficultés et les dangers de la navigation. Un de leurs chefs offrit même au capitaine de lui confier ses deux enfants. Cartier consentit à prendre une petite fille de l'âge d'environ sept à huit ans, mais refusa un garçon de deux ou trois ans qu'il trouvait trop jeune. Plus tard, ce chef et sa femme vinrent jusqu'à Sainte-Croix voir leur fille et apportèrent des présents au capitaine.

Du 19 septembre au 28 du même mois, on navigua en remontant le fleuve, sans perdre un jour ni une heure. Le pays était toujours très fertile : on y retrouvait les mêmes arbres et mêmes plantes qu'en France, les mêmes oiseaux. Quel beau pays pour un chasseur! « Il y a, dit notre récit, force grues, cygnes, outardes, oies, canes, alouettes, faisans, perdrix, merles, mauviettes, tourdres, chardonnerets, serins, rossignols, et autres oiseaux comme en France, et en grande abondance ».

Comme les eaux étaient fort basses, il fallut encore laisser en route le bateau qu'on avait amené et continuer le voyage sur de simples

barques, dans lesquelles Cartier fit placer autant de vivres qu'elles en pouvaient contenir. Le 2 octobre, quatorze jours après le départ de Sainte-Croix, on arriva à Hochelaga. C'est là que s'élève aujourd'hui la grande ville de Montréal, la plus riche et la plus peuplée du Canada. C'est le point extrême du voyage de Cartier; il ne put pas, en effet, continuer à remonter le fleuve à cause des impétueux rapides du saut Sainte-Marie; il dut se contenter de contempler du haut du Mont-Royal (ou Montréal) les contrées situées en amont.

Hochelaga, au moment où Cartier y arriva, était un gros village indien fortifié, capitale de toute la région. Nos voyageurs y furent encore mieux reçus que dans les autres pays qu'ils avaient déjà visités : « Plus de mille personnes se rendirent au-devant de nous, tant hommes et femmes qu'enfants; ils nous firent aussi bon accueil que jamais père fit à son enfant, montrant une joie merveilleuse, car les hommes en une bande dansaient, les femmes en une autre et les enfants en une autre. Et après ils nous apportèrent force poissons et de leur pain fait de gros mil, qu'ils jetaient dans nos barques, en sorte qu'il sem-

blait qu'il tombât du ciel. Ce que voyant, notre capitaine descendit à terre avec plusieurs de ses gens. Sitôt qu'il fut descendu, ils s'assemblèrent autour de lui et des autres; et ils apportaient leurs enfants, et les tenaient dans leurs bras, pour les faire toucher au capitaine et à ses compagnons, faisant une fête qui dura plus d'une demi-heure. Notre capitaine, voyant leur bon accueil, fit asseoir et ranger toutes les femmes et leur donna de petits objets d'étain et autres menues choses, et à une partie des hommes il offrit des couteaux, puis se retira à bord des barques pour souper et passer la nuit : cependant tout ce peuple demeura sur le bord du fleuve, se plaçant au plus près des barques, faisant toute la nuit des feux et des danses, et disant à toute heure *Aguyaze,* qui est leur mot de salut et de joie. »

Le lendemain, de grand matin, le capitaine se prépara avec ses gens pour aller visiter la ville, ainsi qu'une montagne qu'on apercevait dans le voisinage. Il prit avec lui les gentilshommes et vingt mariniers, laissant les autres à la garde des barques : trois hommes de la ville de Hochelaga les conduisaient. Remarquons que, depuis qu'on

avait laissé en route les sauvages ramenés de France, il était très difficile de se faire comprendre : Cartier et ses hommes connaissaient à peine quelques mots de la langue des indigènes ; presque toujours il fallait converser par signes.

Le chemin bien tracé et bien battu traversait un bois de chênes « aussi beaux qu'il y ait en forêt de France, sous lesquels la terre était toute couverte de glands ». Plus loin, au milieu de terres labourées et de belles et grandes *champagnes* (ou plaines), est située la ville de Hochelaga ; tout près une montagne cultivée et très fertile, d'où l'on découvre au loin le pays que Cartier nomma le mont Royal.

« La ville était entourée d'une palissade formée d'énormes pièces de bois et haute environ comme deux lances. Elle n'avait qu'une porte qui se fermait à l'aide de barres de bois. Au-dessus de la porte et en certains endroits du pourtour se trouvaient des galeries ou terrasses disposées de façon à faciliter la défense. La ville contenait environ cinquante maisons, entièrement construites en bois, couvertes d'écorces cousues entre elles ; chaque maison renfermait plusieurs chambres

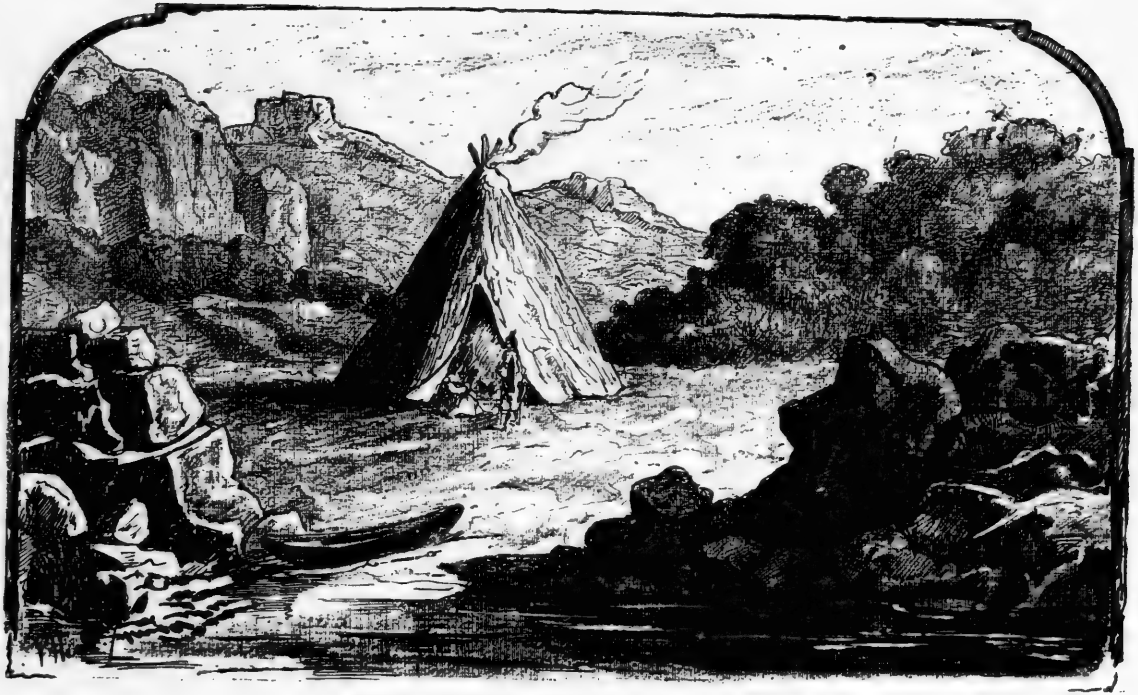

Maison de Hochelaga, construite en bois et en écorces.

et abritait plusieurs familles : au milieu, dans une pièce commune, une grande place par terre pour faire le feu.

« Dans les greniers, les Indiens conservaient leur blé ou maïs ; pour faire le pain ils s'y prenaient de la façon suivante ; après avoir battu le maïs avec des pilons de bois et l'avoir réduit en poudre, ils en faisaient une pâte qu'ils découpaient en galettes. Chaque galette était mise ensuite sur une large pierre préalablement chauffée et on la recouvrait de cailloux très chauds ; ils ne savaient pas se servir de four. L'été ils faisaient sécher à la fumée le poisson qu'ils voulaient conserver pour l'hiver, car ils ne connaissaient pas l'usage du sel. Ils couchaient par terre sur des écorces et de méchantes peaux de bêtes sauvages, qui leur servaient aussi de vêtements. »

On voit que cette civilisation était tout à fait primitive : ces sauvages ignoraient à peu près l'usage des métaux ; cependant, ils connaissaient le cuivre, et lorsqu'ils virent la chaîne du sifflet du capitaine, qui était d'argent, et un manche de poignard en laiton jaune comme l'or, ils indiquèrent qu'on trouvait ces métaux en remontant encore le fleuve.

Cartier et ses gens furent introduits au milieu de la ville sur une place carrée : un grand nombre de femmes s'assemblèrent autour d'eux pleurant de joie et les suppliant de toucher leurs enfants. Les hommes s'assirent par terre en faisant le cercle autour des voyageurs qu'on fit placer sur des nattes. Bientôt neuf ou dix hommes apparurent, portant une sorte de chaise couverte de peaux de cerfs sur laquelle était le roi du pays. On le déposa auprès du capitaine : c'était un homme d'une cinquantaine d'années, qui n'était pas mieux habillé que les autres mais qui portait sur la tête, en guise de couronne, un ruban rouge orné de poils de hérisson. Ce souverain, au costume peu somptueux, était perclus de rhumatismes ; sur sa demande Cartier consentit à lui frotter légèrement les bras et les jambes ; sur quoi le roi enchanté ôta sa couronne de poils de hérisson et l'offrit au capitaine. Incontinent on amena une foule de malades, borgnes, boiteux, impotents ; on les faisait asseoir ou coucher près de Cartier pour qu'il pût les toucher, ce qui, dans l'idée de ces pauvres gens, rendait leur guérison certaine.

Alors commença la distribution des ca-

deaux : les principaux personnages reçurent de petites haches, les moindres des couteaux; aux femmes on offrit des verroteries, aux enfants de petites bagues d'étain que Cartier jeta au milieu de la place, et qui furent, comme bien on pense, l'occasion de vives disputes. Enfin le capitaine fit sonner les trompettes, à la grande joie de tous les assistants.

On se dirigea vers le Mont-Royal qui n'est qu'à un quart de lieue de la ville. Du sommet, on avait une vue splendide : on apercevait « la terre la plus belle qu'il soit possible de voir, unie, plane et labourable ». Au milieu des terres on voyait le fleuve au delà de l'endroit où étaient demeurées les barques; tout près, un saut d'eau impétueux, obstacle infranchissable pour la petite expédition ; puis, aussi loin qu'on pouvait regarder, le fleuve s'étalait grand, large, spacieux, dans la direction du sud-ouest.

A une distance d'environ quinze lieues, il coulait auprès de belles montagnes arrondies. Les sauvages disaient qu'il y avait sur le fleuve, trois sauts ou rapides semblables à celui que l'on avait sous les yeux; mais,

faute de connaître leur langue, on ne put savoir quelle distance il y avait de l'un à l'autre.

Après ce coup d'œil trop bref sur ces riches contrées, il fallut songer au retour. Suivis de tous les habitants, les voyageurs retournèrent à leurs barques ; si quelqu'un d'eux semblait fatigué un Indien le chargeait sur ses épaules. Ce n'est pas sans regret que cette population si hospitalière vit partir Cartier et ses compagnons : beaucoup de sauvages se mirent à courir sur la rive pour suivre plus longtemps les bateaux qui les emmenaient.

Le retour, favorisé par le courant du fleuve, fut très rapide, et, le onze octobre, Cartier arrivait au havre de Sainte-Croix, où il avait laissé les deux plus gros navires.

VIII

SUITE DU SECOND VOYAGE. — RETOUR A SAINTE-CROIX.

Pendant l'absence de Cartier, les marins qu'il avait laissés à Sainte-Croix à la garde des deux plus gros vaisseaux avaient construit un fort avec d'énormes pièces de bois plantées les unes à côté des autres. Tout autour ils avaient disposé des canons, et l'on pouvait maintenant défier toutes les forces du pays. Ces précautions étaient nécessaires avec ces populations sauvages si mobiles et si promptes à changer de sentiment.

Cependant le seigneur du pays, Donnacona, et ses compagnons montrèrent d'abord une grande joie du retour du capitaine. Ils l'invitèrent à venir visiter leur village distant d'une lieue environ de l'endroit où étaient ancrés les vaisseaux, et Cartier s'y rendit le lendemain avec cinquante hommes bien

armés. Ce village de Stadacone, situé sur l'emplacement actuel de Québec, n'était pas fortifié comme celui de Hochelaga. Nous ne marquerons pas tous les détails, toujours semblables, de la réception faite aux voyageurs : bon accueil des sauvages, bruyantes démonstrations de joie, distribution de petits cadeaux, etc.

On montra à Cartier les peaux de cinq têtes d'hommes qui séchaient, étendues sur du bois, comme des peaux de parchemin. On lui raconta que ces peaux étaient celles de guerriers d'une tribu ennemie, habitant vers le sud, et souvent en guerre avec les gens de Stadacone. Ceux-ci avaient été récemment surpris dans un fort construit en bois, auquel l'ennemi avait mis le feu : leur petite armée avait été presque entièrement détruite. Les sujets de Donnacona se plaignaient fort de cette défaite et se promettaient d'en tirer vengeance.

Grâce aux deux Indiens ramenés de France, on put causer un peu plus longuement qu'à Hochelaga. Cartier voulut savoir quelques détails sur la religion de ces sauvages; ils adoraient un dieu qui, disaient-ils, leur révélait si le temps serait beau ou mauvais ; ils

croyaient qu'après leur mort, ils iraient dans les étoiles, où ils trouveraient de beaux champs, de beaux arbres, des fleurs magnifiques, des fruits délicieux. Il ne semble pas que cette religion eût des prêtres : personne ne protesta lorsque Cartier leur dit que leur dieu était un mauvais esprit. Ils ne demandaient qu'à adorer le Dieu des chrétiens dont le capitaine leur parlait, ils voulaient tous se faire baptiser, mais Cartier n'avait pas de prêtre avec lui qui pût les instruire dans la religion chrétienne et il dut promettre d'en ramener à un autre voyage.

Très joueurs, ces Indiens n'hésitaient pas, lorsqu'ils avaient perdu tout ce qu'ils possédaient, à mettre en jeu les peaux de bêtes qui leur servaient de vêtements. Ils ne se donnaient pas beaucoup de mal pour cultiver la terre : ils la remuaient avec de petits morceaux de bois, longs comme la moitié d'une épée : ils récoltaient du millet, des melons, des concombres, des pois, des haricots. Encore faut-il dire que les femmes travaillaient sans comparaison plus que les hommes, tant pour labourer la terre que pour les pêcheries. Pendant l'hiver les hommes prenaient une grande quantité de bêtes sauvages, tels que

daims, cerfs, ours, lièvres, martres, renards. Ils mangeaient la chair toute crue après l'avoir fait sécher à la fumée, comme leur poisson. Ils supportaient très bien le froid : pendant l'hiver, qui fut particulièrement dur et âpre, ils venaient tous les jours aux navires par-dessus les glaces et la neige et la plupart d'entre eux étaient tout nus.

Ce qui étonna le plus Cartier et ses compagnons, ce fut de les voir fumer : « Ils ont aussi, dit-il, une herbe de quoi ils font grand amas durant l'été pour l'hiver. Ils estiment fort cette herbe, et les hommes seuls en usent de la façon qui suit : ils la font sécher au soleil, et la portent pendue à leur cou dans une petite peau de bête au lieu de sac, avec un cornet de pierre ou de bois. Puis, à toute heure, ils font de la poudre avec cette herbe et la mettent à un des bouts du cornet, et placent un charbon allumé par-dessus; alors ils sucent par l'autre bout, tant qu'ils s'emplissent le corps de fumée, tellement qu'elle sort par la bouche et par les narines, comme par un tuyau de cheminée. Et ils disent que cela les tient en bonne santé et chaudement, et ils ne vont jamais sans porter ces choses sur eux. Nous avons éprouvé la-

dite fumée, et, après en avoir mis dans notre bouche, il nous semblait y avoir mis du poivre en poudre tant elle était chaude. »

Cartier essaya d'avoir quelques renseignements sur les pays voisins : d'après ce qu'on lui apprit, en allant au nord, du côté de la rivière Saguenay, qui se jette dans le Saint-Laurent, on trouvait un peuple nombreux, qui possédait en grande quantité de l'or et du cuivre. Les Indiens de cette région n'étaient pas vêtus de peaux de bêtes, mais de drap comme les compagnons de Cartier. En somme ces renseignements indiquaient un peuple plus civilisé, connaissant l'usage des métaux, et sachant tisser les étoffes. En se dirigeant au sud-ouest, il fallait une lune (un mois) pour arriver à un pays où il n'y avait ni glaces ni neiges et qui produisait en abondance les oranges, les amandes, les noix, pommes et autres sortes de fruits. Les habitants de ces pays étaient habillés de peaux de bêtes, comme ceux du Canada, n'avaient ni or ni cuivre et vivaient en guerre continuelle, par suite de leur division en plusieurs tribus hostiles.

Cependant les deux sauvages qui avaient fait le voyage de France, Taiguoagny et Do-

magaya cherchaient à exciter leurs compatriotes contre les étrangers. Les Indiens venaient presque journellement échanger des anguilles ou des poissons contre des couteaux, verroteries et autres petits objets. Les deux traîtres leur dirent que tout cela ne valait rien, et que, s'ils voulaient demander, ils obtiendraient aussi bien des haches que des couteaux contre les produits de leur pêche. En même temps, de divers côtés, Cartier était averti que Donnacona le trahissait également. Craignant d'être attaqué, il fit creuser autour du fort des fossés larges et profonds; des sentinelles furent placées pour faire le guet pendant toute la nuit; les trompettes, qui sonnaient chaque fois qu'on relevait ces sentinelles, avertirent les sauvages que le fort était bien gardé et qu'on ne pourrait y entrer par surprise. Voyant cela, les Indiens dissimulèrent leurs mauvais desseins et revinrent souvent aux navires en montrant aussi grande joie et amitié que par le passé.

De plus terribles épreuves attendaient les marins de Cartier : au mois de décembre ils furent avertis qu'une épidémie causait de grands ravages à Stadacone ; du propre aveu

des sauvages, il y avait déjà plus de cinquante morts. On décida alors de rompre toute communication avec les Indiens. On leur fit défense de venir au fort ou aux bateaux, mais cela sans réussir à éviter la contagion, et bientôt un mal épouvantable et inconnu décima les voyageurs. Les jambes enflaient tout d'abord, puis la maladie remontait aux hanches, aux épaules, aux bras, au cou : la bouche exhalait une odeur infecte, les gencives tombaient en pourriture jusqu'à la racine des dents, que presque tous les malades perdaient complètement. Ce mal, que Cartier ne connaissait pas, et qui n'est autre que le scorbut, sévit avec une telle violence qu'au milieu de février, sur les cent dix hommes de l'expédition, il n'y en avait pas dix de sains, en sorte que l'un ne pouvait secourir l'autre.

Comme il y en avait déjà huit de morts et plus de cinquante dont on n'espérait plus la guérison, le capitaine fit faire une procession en l'honneur de la Vierge Marie, et promit que, s'il lui était donné de revoir la France, il irait en pèlerinage au célèbre sanctuaire de Notre-Dame de Rocamadour. « Ce jour-là, ajoute-t-il, non sans naïveté, trépassa Philippe Rougemont, natif d'Amboise, de l'âge d'en-

viron vingt-deux ans. » Le mal continua ses ravages tellement qu'à certains jours on n'eût pas trouvé sur les trois navires, trois hommes bien portants et que sur l'un d'eux il n'y avait pas même un homme assez valide pour descendre sous le tillac et tirer à boire pour lui et ses compagnons. La faiblesse des survivants était si grande qu'ils ne pouvaient faire autre chose que placer leurs morts sous la neige, n'ayant pas assez de force pour creuser la terre durcie par la gelée.

Ce qu'il y avait de plus terrible, c'est qu'on redoutait par-dessus tout que les gens du pays ne vinssent à s'apercevoir de la faiblesse des Français. Lorsqu'ils venaient près du fort, le capitaine, qui presque seul avait échappé à la maladie, sortait au-devant d'eux, suivi à quelque distance par deux ou trois hommes sains ou malades. Puis se retournant vers ceux-ci, il faisait semblant de se mettre dans une grande colère, leur lançant des bâtons et leur faisant signe qu'il fallait retourner dans les navires. Il espérait ainsi faire croire aux sauvages que si l'on voyait si peu de marins dehors, c'est qu'ils étaient occupés à réparer les vaisseaux, et il ordonnait aux malades restés à bord de faire grand bruit

avec des bâtons et des cailloux, comme s'ils n'eussent cessé de travailler et de calfeutrer les bateaux.

Aux ravages de la maladie vinrent se joindre les rigueurs d'un hiver terrible : de la mi-novembre jusqu'au quinzième jour d'avril, les bateaux furent continuellement enfermés dans la glace qui avait plus de deux brasses (environ 3m,25) d'épaisseur. Sur cette glace et sur la terre, il y avait plus de quatre pieds de neige, de sorte qu'elle dépassait le bord des navires.

Même au-dedans de ceux-ci, il y avait une couche de glace de quatre doigts d'épaisseur et toutes les boissons étaient gelées. Le fleuve tout entier, jusqu'au-dessus de Hochelaga, était complètement gelé.

Déjà vingt-cinq des compagnons de Cartier étaient morts, une cinquantaine d'autre étaient dans un état désespéré, lorsque le capitaine, étant sorti du fort, vit venir à lui, tout sain et tout joyeux, un Indien qu'il avait vu très malade peu de jours auparavant. Cartier lui demanda comment il était revenu à la santé; l'Indien lui apprit qu'en faisant bouillir l'écorce et les feuilles d'un arbre qui croissait dans le pays, il obtiendrait un breu-

vage qui pourrait guérir ses compagnons. Ce remède inespéré produisit les plus beaux résultats : « Si tous les médecins de Louvain et de Montpellier eussent été là avec toutes les drogues d'Alexandrie, ils n'en eussent pas tant fait en un an que cet arbre en six jours ». Cartier affirme que ses compagnons furent débarrassés non seulement du scorbut, mais de toutes les maladies qu'ils avaient auparavant. Cet arbre précieux est l'épinette blanche ou pesse du Canada.

Cependant le chef des Indiens, Donnacona, était parti sous prétexte d'aller chasser le cerf et le daim. Il fut absent deux mois et revint accompagné d'une foule de sauvages qu'on n'avait pas encore vus. Un serviteur de Cartier, envoyé au village, trouva les maisons si pleines de monde qu'à peine on pouvait y remuer. Cartier voyait bien que tous ces préparatifs annonçaient des intentions malveillantes, mais il n'était pas très inquiet; ses compagnons commençaient à revenir à la santé, et, grâce à la supériorité de l'armement, ils pouvaient résister facilement à toutes les attaques; mais il résolut, pour punir la perfidie des sauvages, de s'emparer par force ou par ruse de Don-

nacona et de quelques autres personnages importants.

Le difficile était de les attirer au fort ou dans les navires : en vain Cartier déclarait que le roi son maître lui avait défendu d'emmener en France homme ni femme et ordonné de prendre seulement quelques enfants auxquels on apprendrait le français, les sauvages ne se laissaient pas prendre à ces belles paroles. Le 3 mai Cartier fit planter une croix haute d'environ trente-cinq pieds, avec un écusson aux armes de France. Les sauvages, invités pour cette cérémonie, ne s'approchèrent pas sans méfiance; Donnacona surtout « avait toujours l'œil au bois et une crainte merveilleuse »; il y eut de longs pourparlers, les uns voulant entrer dans le fort, les autres s'y refusant. Comme ils arrivaient près de la porte et qu'ils hésitaient encore, Cartier cria à ses gens de prendre Donnacona, Taiguoagny, Domagaya et deux autres des principaux. Les sauvages redoutaient tellement les marins français qu'aussitôt « ils commençaient à fuir et à courir, comme brebis devant le loup : les uns à travers la rivière, les autres au milieu du bois, cherchant chacun son avantage ».

Les cinq captifs furent mis sous bonne garde.

Cartier annonça à Donnacona qu'il le mènerait au roi de France, qui lui ferait un beau présent, et qu'il reviendrait au Canada dans dix ou douze lunes. Il lui fit cadeau de deux pelles de fer, de huit petites haches, d'un grand nombre de couteaux que Donnacona fit parvenir à ses amis et à ses enfants. Le malheureux ne devait jamais revoir son pays : tous les sauvages emmenés par Cartier moururent en France, à l'exception d'une petite fille.

Il ne restait plus qu'à se préparer au départ : comme Cartier avait perdu beaucoup de monde, il se décida à abandonner un de ses bateaux : les restes de ce bateau, probablement la *Petite-Hermine*, ont été retrouvés dans la vase par les habitants de Québec, au mois de septembre 1843, après plus de trois siècles, et quelques fragments en ont été envoyés, comme de précieuses reliques, au musée de Saint-Malo. Le samedi 6 mai, les deux autres vaisseaux quittèrent le havre de Sainte-Croix : tant qu'on fut dans le fleuve, il fallut naviguer lentement et avec beaucoup de précautions, à cause de la force du courant très violent à ce

moment de l'année, par suite de la fonte des neiges. Cette fois-ci, au sortir du golfe Saint-Laurent, Cartier passa au sud de Terre-Neuve. Près de la petite île Saint-Pierre, il rencontra plusieurs bateaux de pêche venus de France ou de Bretagne. Enfin le 19 juin il quitta la côte de Terre-Neuve, et arriva à Saint-Malo le 6 juillet 1536.

Ces quatorze mois de voyage n'avaient pas été perdus : on avait découvert un pays vaste, très fertile, ayant à peu près les productions de France. Ce pays était d'un accès facile par le grand fleuve qui le traversait; aucune autre nation européenne n'en pouvait revendiquer la possession, et quant aux peuplades sauvages peu considérables et peu belliqueuses, on pouvait espérer en triompher facilement, si elles essayaient de s'opposer à la fondation d'une colonie. Désormais il n'y aura plus dans ces contrées de voyages purement consacrés aux découvertes : on cherchera à créer des établissements, à faire de ce beau pays une nouvelle France en y transportant des colons. Mais que de temps encore et que d'efforts il faudra, que de difficultés à surmonter!

Ce n'est qu'après plusieurs essais malheureux, et près de quatre-vingts ans après la découverte de Cartier, qu'un autre Français illustre, Champlain, réussira à faire vivre et durer une colonie française sur les rives du Saint-Laurent.

IX

LE TROISIÈME VOYAGE DE JACQUES CARTIER

Il n'y avait pas de temps à perdre si l'on voulait assurer à la France la possession des pays que Cartier venait de visiter. Les explorations se multipliaient ; si aucun navigateur étranger n'avait encore remonté le cours du Saint-Laurent, le littoral du continent était le but de nombreux voyages de découverte. En 1525 un Portugais au service de l'Espagne, Estevan Gomez, avait longé les côtes de la Floride jusqu'à Terre-Neuve, dévastant tout sur sa route, brûlant les villages, emmenant en captivité tous les Indiens qu'il pouvait prendre. Vers la même époque, plusieurs voyageurs anglais cherchaient au nord de l'Amérique une route plus courte pour aller en Asie et aux Indes, ce fameux passage nord-ouest, qui n'a été découvert

que de nos jours, en 1853, et que les glaces rendront toujours impraticable. Jean Rut, parti de Plymouth en 1527, s'avança fort loin dans la direction du nord, mais son navire, pris au milieu d'un amas de glaces flottantes, fut entraîné par les courants jusqu'à Terre-Neuve. En 1536, l'année même où Cartier revenait en France, deux vaisseaux anglais, la *Trinité* et le *Mignon*, conduits par maître Hore, qu'accompagnaient plusieurs personnages de qualité, traversaient l'Atlantique, abordaient au cap Breton, à l'entrée du golfe Saint-Laurent, et en repartaient à la recherche du passage nord-ouest.

Cependant, en France, Cartier adressait son rapport au roi François Ier, puis venait lui-même lui parler de son expédition, et lui présentait les sauvages qu'il avait ramenés du Canada. Ces sauvages furent baptisés le 25 mars 1538, mais le changement de climat, l'ennui, le mal du pays ne tardèrent pas à les enlever tous, à l'exception, comme nous l'avons dit, d'une petite fille.

Malgré ce contretemps, qui devait priver la future expédition d'interprètes utiles, on ne renonça pas à l'idée de retourner au

Canada. Il est vrai qu'on ne comprenait pas bien, à cette époque, l'utilité de colonies où l'on ne trouvait pas de mines d'or ni d'argent. Toutes les imaginations étaient surexcitées par les récits qu'on faisait des richesses merveilleuses que les Espagnols commençaient à tirer de leurs possessions d'Amérique. Il semble qu'ayant découvert au delà des mers un pays à peine peuplé et très fertile, le gouvernement français n'eût pas dû hésiter un instant à y fonder des établissements agricoles. Mais il s'agissait bien des profits assurés, mais un peu lents, que peut donner l'agriculture, quand on rêvait d'une fortune inouïe, presque miraculeuse, de mines inexploitées et inépuisables et de galions chargés d'or. Cartier n'avait point vu de mines dans la vallée du Saint-Laurent, et il est probable que dans le récit de son voyage, ce qui frappait le plus les contemporains c'était l'espoir de trouver dans une région voisine de celle qu'il avait visitée, au pays de Saguenay, ces métaux précieux si ardemment convoités.

C'est en effet pour qu'on pût faire de plus amples découvertes et atteindre ce pays de Saguenay, dont les sauvages, on s'en souvient, contaient merveilles, que François Ier

se décida à donner quelque argent pour une nouvelle expédition. Le 15 janvier 1540, un gentilhomme de Picardie, François de la Rocque, seigneur de Roberval, obtint le titre de lieutenant général des terres neuves de Canada, Hochelaga et Saguenay. Le 17 octobre Jacques Cartier fut nommé capitaine général et maître pilote de tous les vaisseaux qui seraient employés dans l'entreprise projetée. Le titre donné à Roberval prouvait bien qu'il ne s'agissait plus d'une simple expédition de découverte, mais d'une prise de possession et d'un établissement définitif.

Jacques Cartier, s'étant entendu avec Roberval, se rendit à Saint-Malo pour y équiper cinq navires qui devaient quitter la France au printemps de l'année 1541. Au commencement de cette année, Roberval alla lui-même à Saint-Malo pour surveiller les préparatifs : le départ fut retardé parce qu'il n'avait reçu ni son artillerie, ni ses poudres et munitions, qu'il avait achetées en Champagne et en Normandie. D'ailleurs, comme pour le premier voyage, on éprouvait de grandes difficultés à trouver des marins. Le 12 décembre 1540, le roi avait dû décider que

son conseil privé informerait contre les malintentionnés qui cherchaient à empêcher l'expédition en s'efforçant d'arrêter le recrutement des matelots. Ce recrutement n'était pas déjà très commode : les pertes énormes causées par les maladies pendant le second voyage décourageaient les plus aventureux. Il fallut autoriser Cartier à prendre dans les prisons de France cinquante criminels auxquels on promit leur grâce. De même, en 1497, Ferdinand et Isabelle avaient permis à Christophe Colomb de compléter ses équipages avec des prisonniers auxquels on faisait remise d'une partie de leur peine.

Comme la saison était déjà avancée et qu'il ne voulait pas remettre l'expédition à l'année suivante, Roberval donna ordre à Cartier de partir avec les cinq navires qui étaient prêts, pendant que lui-même se rendrait à Rouen, et de là à Honfleur, d'où il gagnerait à son tour le Canada.

Cartier mit à la voile le 23 mai 1541 : le mauvais temps allongea beaucoup le voyage ; les navires se perdirent au milieu des brumes et ne se retrouvèrent qu'à Terre-Neuve ; l'eau douce manqua presque absolument pendant cette traversée plus longue qu'on

ne l'avait prévu, à tel point qu'on fut obligé d'abreuver avec du cidre les chèvres, porcs, et autres animaux qu'on emmenait.

Au bout de trois mois, le 23 août, on arriva à Sainte-Croix: Jacques Cartier apprit aux sauvages que leur roi Donnacona était mort en France; pour ne pas trop les effrayer, il leur raconta, ce qui était faux, que les autres Indiens qu'il avait emmenés s'étaient mariés en France, y vivaient comme de grands seigneurs et avaient préféré ne pas revenir au Canada. Ces nouvelles ne causèrent aucun déplaisir aux sauvages; leur chef, au contraire, que Donnacona avait mis en partant à la tête de son peuple, ne fut point fâché d'apprendre que celui qui l'avait fait roi n'existait plus et ne lui redemanderait pas son autorité. Les sauvages prodiguèrent aux étrangers toutes sortes de marques de bienveillance, mais on s'aperçut bientôt qu'il ne fallait pas se fier à leurs démonstrations.

Cartier, assez inquiet de ne point voir arriver Roberval, renvoya alors en France deux de ses vaisseaux, avec son beau-frère Marc Jalobert et son neveu Étienne Noël. Ces deux marins devaient s'enquérir des raisons qui avaient empêché le départ de Roberval, et

prendre les ordres du roi sur la suite à donner à l'expédition.

Ceux qui restaient au Canada remontèrent le fleuve pendant quatre lieues environ au-dessus de Sainte-Croix. Là, ayant trouvé un bon mouillage pour leurs bateaux et un pays qui semblait propre à la culture et au labourage, ils s'arrêtèrent au confluent d'une petite rivière. Des chênes superbes, des érables, de la vigne sauvage, du chanvre, indiquaient un sol très fertile : on sema des choux, des navets, des laitues qui sortirent de terre en huit jours. Sur un promontoire élevé qui dominait le fleuve, on construisit un fort : vingt hommes furent employés à labourer les environs et à y semer des navets. Au bas de la colline où l'on construisit le fort il y avait du minerai de fer ; on trouva aussi des paillettes d'or sur le bord du fleuve, et certaines pierres que Cartier et ses compagnons prirent pour des diamants.

Ce premier établissement des Français dans le Nouveau-Monde fut nommé Charlesbourg Royal.

Cartier était impatient de poursuivre ses découvertes dans la vallée supérieure du fleuve. Il se figurait, bien à tort, qu'on pou-

vait atteindre le pays de Saguenay non pas en suivant la rivière de ce nom, dont le cours semblait trop rapide, mais par un autre affluent du Saint-Laurent qui venait se jeter au-dessus des sauts de Hochelaga. Il fit donc préparer deux barques pour essayer de franchir ces sauts qui l'avaient arrêté dans son précédent voyage.

A mi-chemin, un chef sauvage, qu'il avait déjà vu six années auparavant, l'accueillit très bien et reçut, outre les présents ordinaires, un manteau de drap écarlate garni de boutons d'étain jaunes et blancs et de petites clochettes. Malgré ce présent, qu'il dut trouver magnifique, ce chef ne devait pas tarder à trahir Cartier: les dispositions des Indiens n'étaient déjà plus les mêmes; au début ils avaient accueilli les Européens comme des hommes d'une race supérieure, devant lesquels ils devaient s'incliner humblement. Aujourd'hui ils étaient plus hostiles, et ils calculaient sans doute que les vaisseaux des étrangers seraient une proie fort riche et pas trop difficile à prendre, étant donné le petit nombre de ceux qui les montaient.

Cartier arriva au premier rapide le 11 sep-

tembre : après l'avoir examiné, il pensa qu'en faisant force de rames il ne serait pas impossible de le franchir : il fit donc mettre tous ses hommes sur une seule barque pour doubler le nombre des rameurs, mais toutes les tentatives pour remonter le courant furieux furent inutiles. Il fallut se résoudre à débarquer : c'était renoncer à poursuivre le voyage beaucoup plus loin ; Cartier en effet n'avait rien de ce qui était nécessaire pour construire de nouvelles barques au-dessus des rapides et il dut se borner à aller par terre observer de près l'obstacle qu'il ne pouvait surmonter. Après avoir dépassé le premier saut ou saut Sainte-Marie, il arriva au deuxième (saut de Lachine) ; là, les sauvages lui firent comprendre en posant par terre de petits bâtons, qu'à égale distance on trouvait un troisième rapide (saut Saint-Louis).

Cartier essaya-t-il de nouveau de tirer ses barques au-dessus de tous ces obstacles? C'est ce qu'il est impossible de savoir, car nous avons perdu la fin de la relation de ce troisième voyage. On était à la mi-septembre : l'hiver allait bientôt commencer ; il fallait absolument revenir à Charlesbourg

avant l'époque des grandes gelées. C'est sans doute ce que fit Cartier. Longtemps encore, la navigation du Saint-Laurent ne devait pas dépasser ces rapides de Hochelaga.

Nous avons deux lettres d'un petit-neveu de Cartier, Jacques Noël, qui fit lui-même le voyage du Canada vers la fin du XVIe siècle. Il sait qu'il faut marcher à terre pendant cinq lieues environ pour passer les sauts ; il raconte qu'en remontant encore le fleuve, on trouve un grand lac (probablement le lac Ontario), mais ce lac, il ne l'a point visité ; il en parle, d'après les dires des sauvages, et il évalue la distance des sauts jusqu'à ce grand lac à dix journées de marche ; il ajoute que, faute de comprendre suffisamment la langue des indigènes, il ne peut dire exactement à quelle longueur correspond leur journée de marche. On voit donc que, pendant longtemps, les voyageurs n'eurent pas sur cette région des notions beaucoup plus étendues que celles que Cartier avait pu leur fournir.

Cartier passa l'hiver à Charlesbourg : au printemps, après la débâcle du Saint-Laurent, comme les sauvages se montraient menaçants, et que d'ailleurs on avait perdu tout espoir de voir arriver Roberval, on se décida

à abandonner le fort et à revenir en France. Sur les côtes de Terre-Neuve, au mois de juin, on rencontra l'expédition de Roberval, qui s'était enfin décidé à quitter la France. Roberval eût bien voulu ramener au Canada Cartier et ses compagnons : mais ils refusèrent obstinément et pendant la nuit firent voile pour Saint-Malo. Roberval accuse Cartier d'être ainsi revenu le premier pour se réserver tout l'honneur des découvertes, accusation qui semble peu justifiée, puisque ce troisième voyage n'ajoutait presque rien à ce que l'on savait déjà sur le Canada.

A dater de ce moment nous n'avons que très peu de renseignements sur Jacques Cartier. Nous savons qu'à la fin de l'année 1543 il fit un voyage au Canada pour aller chercher les débris de la colonie de Roberval. Il eut avec ce dernier devant l'Amirauté de Rouen des démêlés au sujet des comptes de l'expédition, mais ce procès se termina à son avantage. Il atteignait la cinquantaine ; il devait être fort découragé par l'insuccès de sa dernière tentative ; il semble avoir renoncé à la navigation et il passa les dernières années de sa vie dans le petit domaine qu'il possédait près de Saint-Malo.

Ce domaine de Limoïlou est situé sur la limite des paroisses de Paramé et de Saint-Coulomb, à mille mètres environ de la côte. Du mamelon où la maison était bâtie, on domine toute la baie de Saint-Malo et on aperçoit, dans le lointain, le cap Fréhel, signal cher aux marins qui regagnent le port. « Le manoir de Cartier, dit M. Ramé, qui a recueilli sur le navigateur malouin tant de curieux documents, existait encore presque en entier en 1865, et ses proportions modestes n'annonçaient guère la résidence de l'homme qui avait donné au roi de France un royaume plus vaste que la France même. La pénurie qui s'y montrait jusque dans les vices de construction et le mauvais choix des matériaux, faisait bien voir qu'à ses expéditions aventureuses, le capitaine avait gagné plus de renom que d'argent.

« Les bâtiments étaient disposés des deux côtés d'une cour carrée, close à ses deux autres extrémités par de grands murs. En homme qui connaît la furie des vents d'ouest et de nord sur la côte de Bretagne, Cartier avait aspecté son logis au midi, et ne lui avait donné qu'un étage sur rez-de-chaussée. Chaque étage comprenait deux pièces; en

bas : la cuisine et la salle; en haut : un réduit et la chambre du capitaine. L'escalier, contenu dans une tourelle ronde, faisait saillie sur la cour et rompait la monotonie de la façade. Le pignon donnait sur le jardin; à celui du couchant était accolé un bâtiment plus bas servant d'écurie. En face, de l'autre côté de la cour, se trouvaient la grange, le pressoir et l'étable. Au centre, un ample puits carré, avec une belle margelle en granit, fournissait une eau abondante.

« On entrait dans la cour par une grande porte charretière, sans autre ornement qu'un écusson soutenu par deux anges et placé au point le plus apparent, à la naissance du cintre surbaissé qui couronnait l'entrée. Le champ de l'écusson portait uniquement un franc quartier. C'étaient des armes parlantes...

« Derrière le logis, au nord, se trouve le verger; à l'orient, s'étend le jardin, bel enclos aux compartiments carrés et symétriques, sur lesquels ouvre la salle du rez-de-chaussée; derrière le jardin, une allée de tilleuls de cinquante pas de longueur, promenoir précieux sur cette plage aride. Cette

plantation est encore jeune. Elle remplace celle de Cartier, qui tombait de vétusté au commencement du siècle. Ce sont les derniers arbres du pays; au delà, commence la plaine rase, qui bientôt se transforme en sables et aboutit à la mer. »

Les constructions dont parle M. Ramé sont aujourd'hui démolies. Elles tombaient en ruine et rien n'a pu être conservé du modeste logis du premier explorateur du Canada. On voit que ses courses lointaines ne l'avaient pas enrichi. Sans doute, il préférait à la fortune la gloire d'être cité parmi les grands voyageurs d'une époque qui en comptait de si illustres. Cette gloire, il la mérite pleinement. Cette exploration d'un grand fleuve inconnu, dont la navigation est des plus dangereuses, fait le plus grand honneur à Jacques Cartier. Il fallut toute sa prudence et son habileté de pilote pour guider, sans accident, sa petite flotte au milieu des courants et des bancs de sable du Saint-Laurent. Longtemps encore, la navigation de ce fleuve fut regardée par les marins comme extraordinairement pénible et difficile.

En 1716, près de deux siècles après Jacques Cartier, un officier de la marine fran-

çaise, M. de Voutron, commandant du *Saint-François*, écrivait :

« J'ai été sept fois en Canada, et, quoique je m'en sois bien tiré, j'ose assurer que le plus favorable de ces voyages m'a donné plus de cheveux blancs que tous ceux que j'ai faits ailleurs.

« Dans tous les endroits où l'on navigue ordinairement, on ne souffre point et l'on ne risque pas comme au Canada. C'est un tourment continuel de corps et d'esprit.

« J'y ai profité de l'avantage de connaître que le plus habile ne doit pas compter sur la science. »

Cette opinion d'un officier expérimenté nous donne la mesure des difficultés que Cartier trouva sur sa route et dont il sut triompher.

X

FRANÇOIS DE LA ROCQUE, SEIGNEUR DE ROBERVAL

L'expédition de Roberval que Cartier avait attendue si longtemps n'avait pu quitter le port français de la Rochelle, que le 16 avril 1542. Le mauvais temps et les vents contraires forcèrent les trois navires qui la composaient à chercher un abri sur les côtes de Bretagne, dans le havre de Belle-Isle, de sorte qu'ils n'arrivèrent à Terre-Neuve que le 7 juin.

Roberval emmenait avec lui, pour fonder sa colonie, deux cents personnes, tant hommes que femmes ou enfants. Parmi eux devaient se trouver un certain nombre de criminels : nous possédons en effet une pièce qui prouve que le 1er mars 1542, six semaines avant son départ, Roberval comparut devant le Parlement de Rouen pour réclamer les prisonniers

qui devaient faire partie de l'expédition. C'étaient là de fort mauvais éléments pour créer un établissement sérieux et durable : Roberval eut besoin de montrer la plus grande sévérité pour maintenir dans l'obéissance ce personnel indiscipliné. Dans l'hiver qu'on passa sur les bords du Saint-Laurent, un des hommes de l'équipage fut pendu pour vol, un autre fut mis aux fers, plusieurs hommes et femmes furent punis de la peine du fouet. Si de telles rigueurs étaient nécessaires pour réprimer ou empêcher les crimes, comment espérer que ces hommes souillés de tous les vices et habitués à une vie de désordre et de fainéantise se mettraient volontairement au travail avec l'ardeur et l'opiniâtreté qu'il eût fallu déployer pour que la petite colonie pût se suffire à elle-même !

Il est vrai que c'est faute de mieux que l'on prenait des prisonniers : on ne savait pas alors comme aujourd'hui qu'un homme laborieux et intelligent, au lieu de vivre difficilement dans la métropole du produit de son travail, peut, dans une colonie, arriver à l'aisance et même à la fortune. Les marins de Saint-Malo, de Dieppe ou de la Rochelle préféraient les profits assurés d'une campagne

de pêche sur le banc de Terre-Neuve à ces aventureuses expéditions dans des pays inconnus où toutes sortes de maladies étranges décimaient les Européens.

Cependant, malgré toutes les raisons qui pouvaient faire prévoir un échec, l'entreprise de Roberval avait excité beaucoup d'espérances et plusieurs personnages de distinction s'étaient joints à lui pour la faire réussir. Comme pilote, le lieutenant général du roi au Canada avait fait choix d'un des hommes les plus habiles et les plus savants de cette époque, Jean Alphonse de Saintonge, dont nous reparlerons plus loin. On a vu comment des retards à peu près inévitables empêchèrent Roberval d'arriver à Terre-Neuve avant le mois de juin et comment Cartier refusa de retourner avec lui au Canada. Son départ laissa à Jean Alphonse le premier rang dans la direction du voyage pour tout ce qui concernait la navigation.

Après être resté quelque temps aux pêcheries, où se trouvaient alors dix-sept navires, et où Roberval dut apaiser une querelle qui s'était élevée entre son équipage et des marins portugais, la petite flotte remonta le cours du Saint-Laurent. Elle s'arrêta à l'en-

droit même où Cartier avait commencé précédemment la construction d'un fort : le travail de Cartier et de ses compagnons fut complété. Sur la colline qui dominait le fleuve deux corps de logis furent établis : ils con-

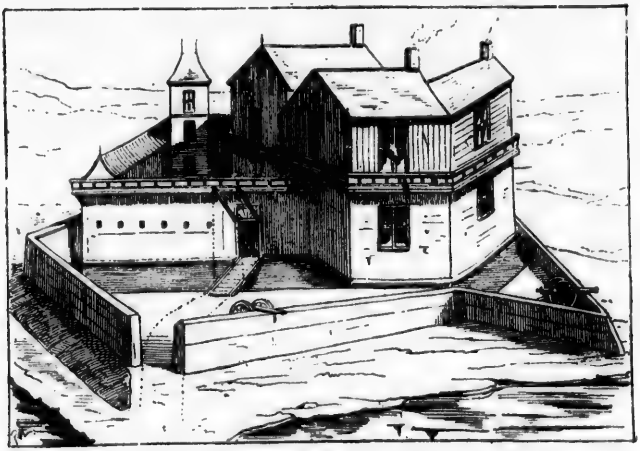

La première maison construite par l'expédition de Roberval à France-Roy.

tenaient des chambres, des cuisines, des celliers pour mettre le vin, un moulin, des fours; on creusa un puits; on fit, en un mot, tout ce qui est nécessaire pour une installation complète. Il ne s'agissait plus, comme auparavant, d'avoir sur la terre ferme une sorte de blockhaus ou lieu de refuge où l'on pût résister à une attaque des indigènes;

on voulait s'établir dans le pays, défricher la terre et vivre de ses produits.

Une grosse tour d'où l'on dominait au loin la campagne s'éleva au sommet de la colline ; plus bas et près de la rive du fleuve, pour être en communication facile avec les vaisseaux, on construisit une deuxième tour à deux étages et deux corps de logis furent placés sous sa protection. Cet endroit, primitivement nommé Charlesbourg-Royal, reçut alors le nom de France-Roy.

Ces premières précautions prises, le 14 septembre, Roberval renvoya en France deux navires commandés par MM. de Saine-Terre et de Guinecourt. Il tenait à donner avis au roi de tout ce qu'il avait fait depuis son départ ; il voulait savoir comment le roi accepterait certaines pierres trouvées dans le pays qu'il lui envoyait et qu'il pensait avoir une grande valeur. La préoccupation de découvrir, comme les Espagnols au Mexique et au Pérou, des pierres ou des métaux précieux et de s'enrichir tout d'un coup faisait malheureusement négliger ce qui est la vraie source de richesse pour une colonie, l'agriculture. MM. de Saine-Terre et de Guinecourt ne devaient pas rester en France, mais, sitôt

leur mission remplie auprès du roi, revenir au Canada avec des vivres et d'autres fournitures dont on avait besoin.

Déjà, en effet, les provisions commençaient à s'épuiser : à midi on mangeait du lard avec du beurre, le soir du bœuf avec deux poignées de fèves cuites à l'eau et sans beurre. Trois jours par semaine, le lard était remplacé par de la morue sèche ou verte et le bœuf par du marsouin. On était obligé de se rationner et d'économiser les vivres : heureusement les sauvages apportaient de grandes quantités d'aloses pêchées dans le fleuve, qu'ils échangeaient volontiers contre des couteaux.

La rigueur de l'hiver et les privations de tout genre amenèrent des maladies : en quelques mois il n'y eut pas moins de cinquante morts. Presque tous furent enlevés par une maladie semblable à celle qui avait assailli les compagnons de Cartier. C'est alors que Roberval eut besoin de toute son énergie pour réprimer l'insubordination de ses compagnons. Mais que pouvait-il avec sa petite troupe décimée par la maladie, irritée contre le chef qui l'avait amenée dans ce pays inconnu, et qu'il fallait maintenir par la discipline la plus dure ?

Les sauvages ne semblent pas l'avoir inquiété pendant l'hivernage : sans doute la force des retranchements construits par les Français leur ôtait tout espoir de triomphe. D'ailleurs, même après les ravages de la maladie, Roberval avait encore auprès de lui cent personnes environ qui se seraient vaillamment défendues. Après Cartier, Roberval nous donne dans son récit de nombreux détails sur les mœurs, le costume, la nourriture de ces sauvages du Canada : ils étaient de haute stature et bien proportionnés ; leur peau était blanche, mais comme ils allaient presque nus, malgré la rigueur du climat, ils avaient l'habitude de se teindre en diverses couleurs : c'était pour eux affaire de mode et de parure. Leurs seuls vêtements étaient des peaux de bêtes, car ils ne connaissaient pas l'art de tisser des étoffes ; ils portaient des souliers de cuir bien façonnés, mais ne se couvraient pas la tête et se contentaient de tordre leurs cheveux en les relevant sur le sommet du crâne. Sans demeures fixes, ils vivaient des produits de leur chasse et de leur pêche ; ils faisaient avec du gros mil ou maïs, du pain dont la saveur n'était pas désagréable ; ils ne faisaient pas cuire, mais seu-

Indiens pêchant sur le Saint-Laurent.

lement sécher ou griller, leur viande et leur poisson. Comme breuvage ils estimaient beaucoup l'huile de loup marin qu'ils réservaient pour les grands festins. Chacune de leurs tribus avait un roi auquel on obéissait très docilement.

Lorsque le printemps revint, et que les fleuves, débarrassés de glaces, furent de nouveau praticables, Roberval songea à continuer l'exploration du pays et surtout à parvenir au pays de Saguenay dont on vantait la richesse. Il partit de France-Roy le 5 juin 1543 avec huit barques et soixante-dix personnes, en laissant trente seulement pour garder le fort. Il avait promis à ces trente personnes d'être de retour au 1er juillet, mais le voyage fut plus long qu'il n'avait d'abord pensé. Le 14 juin, les hommes laissés au fort virent revenir quelques-uns de leurs compagnons qui leur annoncèrent qu'une barque s'était perdue et que huit des personnes qui la montaient s'étaient noyées. Le 19, Roberval détacha encore quelques hommes avec une provision de 120 livres de blé pour demander à ceux du fort de rester jusqu'au 22 juillet. On voit que les provisions s'épuisaient rapidement et que le chef même de l'expédi-

tion, malgré son énergie, renonçait à passer un nouvel hiver au Canada. La fin du voyage est assez obscure pour nous, toutes les relations détaillées ayant disparu. Nous savons que ce fut Jacques Cartier qui fut chargé de revenir prendre au Canada les colons laissés à France-Roy. Cartier et Roberval eurent ensuite des démêlés au sujet des comptes de l'expédition, comme nous l'avons dit plus haut : le lieutenant de l'amirauté de Rouen, devant qui l'affaire fut portée, donna raison à Cartier ; il fut prouvé que, non seulement il avait fait un emploi judicieux des sommes à lui confiées, mais qu'il avait même pris sur sa propre fortune pour subvenir aux frais du voyage. La sentence fut rendue le 21 juin 1544.

Roberval paraît avoir entrepris en 1549 un nouveau voyage au Canada, accompagné d'un de ses frères. D'après quelques auteurs il périt dans cette expédition. On lui a reproché son caractère emporté et violent, sa dureté envers ses compagnons et son impitoyable sévérité. En le jugeant, il ne faut pas oublier à quels hommes il avait affaire. En somme, il a montré beaucoup d'énergie et d'opiniâtreté pour fonder au Canada un premier établissement français, et il est probable qu'il

périt à la tâche. A ce titre il méritait une place dans ce livre consacré, à ceux qui ont travaillé à faire des rives du Saint-Laurent une terre française.

XI

JEAN ALPHONSE DE SAINTONGE

Le pilote de Roberval, Jean-Alphonse, appelé Saintongeois, parce qu'il était né au petit bourg de Saintonge près de Cognac, passait pour un des marins les plus hardis et les plus habiles de son temps. Ses prouesses furent célébrées dans les poèmes de son ami et compatriote, natif comme lui de l'Angoumois, Mellin de Saint-Gelais. Le récit de ses voyages aventureux fut plusieurs fois imprimé à la fin du XVIe siècle : cinq éditions en furent publiées à Poitiers, à Rouen, à Paris, à la Rochelle. C'est beaucoup si l'on songe qu'en France on s'intéressait alors bien moins qu'en Italie ou en Angleterre à ces sortes de récits : le second voyage de Jacques Cartier avait seul été imprimé du vivant de l'auteur, et c'est près d'un demi-siècle après sa mort qu'on publia, en le traduisant d'une langue étrangère, un récit du premier voyage.

Jean Alphonse s'était signalé dans sa jeunesse par de beaux faits d'armes, en faisant la course contre les vaisseaux de l'Espagne. Sa vie tout entière se passa à faire la guerre ou à voyager dans les pays lointains. Il fut un des géographes les plus instruits de son époque; il a écrit une cosmographie fort curieuse par les erreurs aussi bien que par les vérités qu'elle renferme, parce qu'elle nous donne une foule de détails sur les connaissances scientifiques d'un homme instruit, sous le règne de François Ier. Il fut aussi, comme presque tous ses contemporains, un homme d'action. On ne pouvait guère, au XVIe siècle, se consacrer exclusivement à l'étude et passer sa vie dans son cabinet de travail: les plus pacifiques, dans ce siècle de luttes gigantesques, devaient être prêts à mettre l'épée à la main. Jean Alphonse aimait la guerre, les aventures, le danger. Il fut quelque temps emprisonné, comme le prouvent ces vers de Mellin de Saint-Gelais:

Fortune lors[1], qui ses faits valeureux
Avait conduit au temps de sa jeunesse,
L'abandonna, et en lieu malheureux
Le rend captif en sa faible vieillesse.

1. Alors.

On croit que c'est à la requête des Espagnols, dont il avait attaqué en pleine paix les vaisseaux, qu'il fut mis en prison. Il semble, toujours d'après les vers de Saint-Gelais, qu'il périt dans un combat naval.

Ce batailleur acharné avait beaucoup voyagé : il avait visité les côtes du Brésil et l'embouchure du grand fleuve des Amazones ; il accompagna Roberval au Canada et explora avec lui le cours du Saguenay. Dans sa cosmographie, qui n'a jamais été imprimée et dont le manuscrit est conservé à la Bibliothèque nationale, il décrit les côtes de tous les pays alors connus, signalant au passage les ports principaux, remontant le cours des rivières, notant tous les faits remarquables.

Il y a dans ce grand ouvrage bien des erreurs et des naïvetés : c'est ainsi que Jean Alphonse nous raconte qu'en Angleterre il existe une sorte d'arbre dont les feuilles se changent en poissons, si elles tombent dans l'eau ; en oiseaux, si elles tombent sur la terre. Il croit qu'on trouve dans l'hémisphère austral des hommes qui n'ont ni cou, ni rien qui ressemble à une tête ; il assure que d'autres ont le visage d'un chien et la tête d'un homme, d'autres des pieds de chèvre,

d'autres un œil unique au milieu du front. Un fait qu'il admet sans discussion, c'est que les crocodiles n'aiment pas le poisson cru : leur pêche finie, ils grimpent sur la berge, allument du feu et font cuire leur poisson avant de l'avaler.

Il croit encore que la terre est au centre de l'univers. Vers le même temps, Copernic publiait à Nuremberg son grand ouvrage où il exposait la véritable doctrine sur notre système planétaire (le soleil au centre, les planètes et la terre tournant autour de lui), vérité si obstinément et si longtemps combattue par les docteurs de l'Église catholique, qui la trouvaient « contraire aux Écritures. » L'ouvrage de Copernic parut en 1543; or, Jean Alphonse ne fait aucune allusion aux idées qui y sont exposées; on peut conjecturer qu'il ne l'avait point lu à l'époque où il écrivit sa cosmographie, en 1544 et 1545.

En revanche, notre géographe, parfois si crédule, donne des renseignements utiles et détaillés sur la direction des vents, sur l'usage de la boussole et des autres instruments indispensables pour les longs voyages maritimes. Il se vante de n'avoir pas, dans toutes ses pérégrinations, perdu un seul

navire. C'était évidemment un pilote des plus expérimentés; c'était aussi un bon Français, très dévoué à sa patrie et prêt à lui sacrifier sa vie.

Voici en quels termes vraiment touchants il parle de notre pays : « C'est une terre de promission, abondante, fertile de vivres autant et plus que toutes les terres du monde. Cette France est la plus noble région du monde, c'est le royaume le plus envié qui soit au monde et le plus souvent assailli d'ennemis; à raison de quoi est besoin qu'il y ait en lui de bons gouverneurs et de bons chevaliers, comme il y en a toujours eu : Dieu soit remercié et monseigneur Saint-Denys, son patron! »

Il décrit ensuite les diverses villes et provinces : la Gascogne qui renferme de « belles gens, bien agiles de leur corps et bien dispos de leurs personnes et adonnés au fait de la guerre »; la ville de la Rochelle « en laquelle sont toutes nations étrangères bien venues en temps de paix ». Il signale les avantages de la situation de Brest, sur une rade naturelle alors peu fréquentée.

Il pense que le Nouveau-Monde n'est pas la propriété des seuls Portugais ou Espa-

gnols, « et me semble, dit-il en s'adressant au roi, qu'à vous en appartient portion aussi bien qu'à eux ».

Il admire beaucoup le Canada : « Toute l'étendue de ces terres peut, avec raison, être appelée la Nouvelle-France, car l'air y est aussi tempéré qu'en France, et elles sont situées dans la même latitude ». Il pense, d'après les récits des sauvages, qu'on y trouvera des mines d'or et d'argent, mais il signale, en même temps, la vraie richesse du pays : « J'ai compté, dit-il, dans un épi, jusqu'à cent vingt grains de froment, tel qu'est notre froment de France ».

Il est frappé de l'excessive rigueur des hivers dans un pays qui n'est pas plus septentrional que la France, et, à la différence de Cartier, qui signale le même fait sans en chercher la cause, il donne une explication. C'est parce que l'eau douce est plus froide que l'eau de mer et parce que les forêts couvrent la plus grande partie du sol, que les hivers sont si durs au Canada. Si le pays était défriché et plein de peuple, il y ferait aussi chaud qu'à La Rochelle. L'explication est fausse, ou tout au moins insuffisante, mais c'est déjà beaucoup que

ce désir d'expliquer tous les phénomènes curieux que l'on observe dans ces contrées nouvelles.

« Ce fut Roberval, dit le géographe anglais Hakluyt, qui envoya Alphonse, pilote très expert, Saintongeois de nation, vers le Labrador, afin de trouver un passage aux Indes orientales; mais, n'ayant pu réussir dans son dessein, à cause de la glace, il fut obligé de retourner, avec le seul avantage d'avoir découvert le passage qui est entre l'île de Terre-Neuve et le continent. » Verazzano, Jacques Cartier, Jean Alphonse Saintongeois, cherchèrent vainement ce passage nord-ouest. Avant d'aller sur les côtes de Labrador, Jean Alphonse avait cru que le Saguenay, affluent du Saint-Laurent, pourrait le mener aux mers de Chine. On s'obstinait, en effet, dans cette croyance que les terres nouvelles de l'Amérique du Nord n'étaient qu'un prolongement de l'Asie. Dans les lettres patentes données à Saint-Prix, le 17 octobre 1540, qui nomment Cartier capitaine général et pilote des vaisseaux de l'expédition de Roberval, il est dit expressément que le Canada et les terres voisines « font un bout de l'Asie du côté du nord ».

Il n'est pas étonnant que Jean Alphonse ait partagé l'erreur commune. En remontant le Saint-Laurent, en 1542, il conjecture, à la rapidité du courant du Saguenay, près de son confluent, que ce n'est point là un fleuve, mais un bras de mer qui pourrait bien communiquer avec les mers de Chine. Naturellement, il ne put trouver de ce côté-là, pas plus qu'ailleurs, le passage désiré, à la recherche duquel tant d'autres marins devaient épuiser leurs efforts. Nous avons dit qu'on est parvenu, en 1853 seulement, à trouver au nord de l'Amérique un passage qui est parfois libre de glace ; mais ce passage est beaucoup trop difficile pour servir au commerce. Aucun navire marchand ne s'est engagé dans la route suivie il y a trente ans environ par le capitaine Mac-Clure : pour que les vaisseaux aillent de l'Atlantique au Pacifique sans suivre la voie longue et dangereuse qui contourne le continent par le sud, il faudra, par un travail semblable à celui qui a été accompli à l'isthme de Suez, creuser un canal entre les deux Amériques.

En matière de découvertes maritimes la gloire doit se mesurer non point seulement aux résultats obtenus, mais aux difficultés

surmontées. Si les Anglais honorent leurs compatriotes Frobisher et Davis, qui, en cherchant ce fameux passage nord-ouest, découvrirent au nord de l'Amérique des terres inhabitées et inhabitables, nous devons conserver le souvenir du pilote Jean Alphonse qui, bien avant ces marins anglais, s'avança vers le nord jusqu'à l'endroit où il fut arrêté par les glaces.

XII

NOUVELLES TENTATIVES JUSQU'A CHAMPLAIN

L'insuccès de Roberval retarda pour longtemps la colonisation du Canada. Là où un seigneur puissant, riche, investi de la confiance du roi, avait échoué complètement, qui pouvait se flatter de réussir? Sous le règne de Henri II et plus tard, sous celui de Charles IX, divers essais de colonisation furent tentés sur les côtes d'Amérique. L'amiral de Coligny envoya Durand de Villegagnon au Brésil, puis, dans la Floride septentrionale, Jean Ribault et Laudonnière, mais il ne paraît pas avoir songé au Canada. Au Brésil comme en Floride, nos établissements furent bientôt détruits, et, après la mort de Coligny, tué lors du massacre de la Saint-Barthélemy, tous les projets de colonisation furent abandonnés. Il en fut toujours de même dans le courant du XVIe siècle : un

homme puissant, ministre ou amiral, pouvait momentanément favoriser ces tentatives, mais il n'y avait pas de plan général, de projet déterminé poursuivis d'un règne à l'autre en dépit des vicissitudes de notre histoire intérieure. C'est ainsi que l'Espagne et le Portugal d'abord, et ensuite la Hollande et l'Angleterre, purent nous devancer et s'établir en bien des pays qui seraient devenus français si les efforts de nos explorateurs et de nos colons eussent été mieux secondés.

De nombreux vaisseaux français continuèrent cependant à aller aux pêcheries de Terre-Neuve et du golfe Saint-Laurent. D'autres remontaient le fleuve pour faire le commerce des pelleteries : les immenses territoires situés au nord du Canada, à peu près inhabitables pour l'homme à cause de la rigueur du climat, sont peuplés d'une foule d'animaux à fourrures précieuses : l'ours brun, les renards argentés, rouges, noirs, blancs et bleus, blancs et noirs, le raton, le glouton, la loutre, la martre, le castor, le rat musqué. Les sauvages, en échange d'objets presque sans valeur, livraient la dépouille des animaux qu'ils avaient tués. Ce commerce devint bientôt si important et si lucratif qu'un

petit neveu de Cartier, Jacques Noël, et un sieur La Jaunaye, qui se disait aussi parent du navigateur, obtinrent, en janvier 1588, le monopole du trafic des pelleteries. Pendant douze ans ils devaient seuls avoir le droit de faire ce commerce sur les rives du Saint-Laurent : les commerçants de Saint-Malo, que cette décision ruinait, parvinrent à faire révoquer, au bout de quelques mois, le privilège accordé à leurs deux compatriotes.

Mais si les relations avec les habitants du Canada devenaient fréquentes, on n'avait pas encore réussi à fonder une colonie dans le pays découvert par Cartier. En 1577, sous le règne de Henri III, un gentilhomme breton, le marquis de la Roche, essaya de le faire. Il obtint, comme autrefois Roberval, la lieutenance générale des pays qu'il pourrait coloniser. Son expédition, qui ne put partir que plusieurs années plus tard, en 1598, paraît avoir été fort mal dirigée : ne sachant pas exactement vers quel endroit il voulait aborder, il laissa la plus grande partie de son équipage sur l'île de Sable, terre stérile et désolée située à vingt-cinq lieues au sud du cap Breton. Lui-même avec ses vaisseaux et quelques hommes alla explorer la côte voisine : comme

il se disposait à venir chercher ses compagnons une tempête terrible et des courants qu'il ne put remonter le rejetèrent sur les côtes de France avec une telle rapidité qu'il ne mit que dix jours à traverser l'Atlantique. Les malheureux abandonnés à l'île de Sable, si l'on en croit Champlain, y restèrent sept ans : ils n'avaient ni bois, ni pierre à bâtir ; ils durent se creuser des tanières comme des bêtes sauvages. Ils seraient morts de faim si l'île n'eût été peuplée de vaches et de chèvres. On se souvient que bien des années auparavant, en 1518, l'expédition du baron de Léry avait dû abandonner, faute de pouvoir les nourrir et les abreuver, plusieurs de ces animaux qui étaient revenus à la vie sauvage et s'étaient multipliés rapidement. La pêche fut aussi une grande ressource pour ces infortunés : ils purent prendre un grand nombre de loups marins, d'où ils surent extraire de l'huile et dont les peaux leur servirent de vêtements.

Enfin, après sept années de vie misérable, ils furent secourus. Le pilote Chef d'hostel, qui avait conduit l'expédition, dut, peut-être à la suite d'une sentence du Parlement de Rouen, aller chercher ces malheureux. Comme

prix de son voyage, on lui abandonnait la moitié des objets fabriqués par ces colons improvisés, comme cuirs de bœufs, peaux de loups-marins, huile de poisson, fourrures de renards noirs.

Lorsque les infortunés qui avaient survécu débarquèrent en France, hâves, décharnés, la santé ruinée par les privations, les épaules à demi couvertes de loques ou de peaux de loups marins, leur aspect excita une telle pitié que, sur l'ordre du roi, le duc de Sully pourvut à leurs premiers besoins et leur fit compter quelque argent.

Peu de temps après le marquis de la Roche, ruiné et découragé, mourait de chagrin.

Ce nouvel échec ne découragea pas, comme on eût pu le craindre, les promoteurs d'entreprises coloniales. Les guerres de religion étaient terminées; la France redevenait tranquille et prospère sous le gouvernement de Henri IV; beaucoup d'hommes actifs et énergiques, n'ayant plus à combattre les Ligueurs et les Espagnols, étaient prêts à partir pour de nouvelles expéditions. Si le duc de Sully n'aimait guère ces tentatives lointaines, Henri IV, plus clairvoyant que son ministre,

pensait qu'il était temps de s'assurer un lot dans les possessions d'outre-mer. Mais comme les impôts étaient déjà bien lourds pour un pays appauvri par un demi-siècle de guerres civiles, c'est sans surcharger en aucune manière le budget de la mère patrie, que le roi comptait fonder un établissement au Canada. Le trafic des pelleteries donnait alors de fort beaux bénéfices; ne pouvait-on, en assurant le monopole de ce trafic à quelques hommes riches et influents, obtenir d'eux qu'ils transporteraient des colons à la Nouvelle-France et qu'ils commenceraient à défricher des terres? Sans doute c'était sacrifier les intérêts des marchands qui, jusque-là, s'enrichissaient grâce à la liberté du commerce, et il n'est pas étonnant que ces marchands aient réclamé très vivement. Que ne dirait-on pas aujourd'hui si on réservait à un particulier ou à une Compagnie le droit exclusif de faire le commerce avec une de nos colonies? Mais à cette époque, du moment que la France ne pouvait pas faire les frais de premier établissement, comment coloniser le Canada sans avoir recours à une Compagnie privilégiée?

On ne peut guère reprocher à Henri IV de n'avoir pas laissé la liberté du commerce

à des marchands qui depuis cinquante années trafiquaient avec les peuplades du Saint-Laurent sans avoir fondé aucun établissement durable. Mais il est regrettable qu'il ait si fréquemment changé d'idée, écoutant tantôt les partisans du monopole, tantôt ceux de la liberté commerciale, au risque de ruiner et de décourager complètement les hommes qui consacraient leur fortune et leur vie à créer une colonie au Canada. Sans l'énergie et la persévérance de Champlain, ces hésitations eussent été funestes.

Une autre cause contribua beaucoup à retarder les développements de notre petite colonie : les haines religieuses qui venaient à peine de s'apaiser en France, reparaissaient plus âpres et plus envenimées lorsqu'il s'agissait de savoir si les sauvages seraient endoctrinés d'après le christianisme de Calvin ou d'après celui des papes. Les arguments employés par les prêtres des deux religions étaient tout à fait primitifs, d'après ce que raconte Champlain : « J'ai vu, dit-il, le ministre et notre curé s'entre-battre à coups de poing sur le différend de la religion et vider en cette façon les points de controverse. Je ne sais pas qui était le plus vaillant et qui

donnait le meilleur coup, mais je vous laisse à penser si cela était beau à voir : les sauvages étaient tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, et les Français, mêlés selon leurs diverses croyances, disaient pis que pendre de l'une et l'autre religion. »

Notons que Champlain, qui parle ainsi, était un homme profondément religieux, convaincu, comme tous ses contemporains, de la nécessité de convertir les sauvages. Plus tard, Colbert se plaindra aussi des missionnaires et des entraves apportées à l'exploration des colonies par leur zèle intempestif et leurs ardeurs de conversion.

En 1599, l'année même qui suivit la mort du marquis de la Roche, un marin normand nommé Chauvin, obtint le monopole du commerce des fourrures dans la vallée du Saint-Laurent. Chauvin s'engageait à envoyer dans le pays un certain nombre de colons qui s'y fixeraient définitivement. Il eut d'abord, dit-on, le dessein d'y conduire cinq cents hommes; mais, cherchant toujours à diminuer la dépense, il n'emmena que très peu de monde dans la petite expédition qu'il dirigea avec Pont-Gravé, de Saint-Malo, pour lieutenant. Il s'arrêta au port de Ta-

doussac, au confluent du Saint-Laurent et de la grande rivière de Saguenay, endroit où les sauvages avaient coutume d'apporter des pelleteries, mais qui était fort mal choisi pour fonder un établissement permanent. « C'est, dit Champlain, le lieu le plus désagréable et infructueux qui soit en ce pays; il n'est rempli que de pins, sapins, bouleaux, montagnes et rochers presque inaccessibles; la terre est très mal disposée pour y faire aucun bon labourage, et les froidures y sont si excessives que, s'il y a une once de froid à quarante lieues en amont dans la rivière, il y en a là une livre. » Pont-Gravé eût voulu remonter le Saint-Laurent et chercher plus au sud un pays moins inhospitalier, mais Chauvin n'y consentit point. On s'arrêta donc à Tadoussac : on y construisit une sorte d'abri en bois long de quatre toises, large de trois, et d'une hauteur de huit pieds. Dans cette construction primitive, que Champlain appelle ironiquement une maison de plaisance, on laissa seize malheureux. « Les voilà bien chaudement pour leur hiver! Pendant que Chauvin et Pont-Gravé sont en France, nos hivernants consomment bien vite le peu qu'ils avaient; et l'hiver surve-

nant leur fit bien connaître le changement qu'il y avait entre la France et Tadoussac. » Ils furent bientôt réduits à demander secours aux sauvages qui, charitablement, les prirent avec eux. Plusieurs moururent misérablement, les autres souffrirent beaucoup en attendant le retour des vaisseaux. Chauvin se disposait à faire un nouveau voyage et espérait mieux réussir lorsqu'il mourut, en 1601.

De Chaste, gouverneur de Dieppe et ambassadeur en Angleterre, vieux serviteur du roi, « qui avait la tête chargée autant de cheveux gris que d'années », obtint un privilège semblable à celui de Chauvin. Pour assurer le succès de son expédition, et pouvoir faire toutes les dépenses nécessaires, il forma une Société avec plusieurs gentilshommes et marchands de Rouen. Pont-Gravé, qui avait déjà fait le voyage et qui connaissait bien le pays, fut choisi comme commandant. Il était chargé d'explorer le cours du Saint-Laurent, de Tadoussac jusqu'au saut Saint-Louis, et plus loin encore si c'était possible. A son retour, après avoir mis à profit les indications qu'il rapporterait, de Chaste devait partir pour fonder une colonie. Malheureu-

sement de Chaste, qui restait en France pendant cette exploration préliminaire, mourut avant le retour des voyageurs. Mais il avait eu une inspiration heureuse en adjoignant à Pont-Gravé un jeune navigateur saintongeois, Samuel de Champlain. A partir de ce voyage de 1603, Champlain se consacrera tout entier à la tâche où tant d'autres avaient échoué : plus heureux, il verra ses efforts couronnés de succès, et lorsqu'il mourra, en 1635, une colonie véritable sera fondée, et le Canada méritera tout à fait d'être appelé la Nouvelle-France.

XIII

PREMIERS VOYAGES DE CHAMPLAIN

Samuel de Champlain était né dans la petite ville maritime de Brouage, en Saintonge, vers 1570. Il servit dans l'armée de Henri IV et suivit en Bretagne le maréchal de Brissac envoyé pour reprendre le port de Blavet, où les Espagnols s'étaient installés et fortifiés. C'est sans doute en récompense des services rendus dans cette guerre, que le roi lui accorda une pension. La paix signée, en 1598, Champlain se trouvait sans occupation, ce qui ne convenait guère à son caractère aventureux. Dès 1599, il partit pour les Indes occidentales, afin de visiter l'immense empire colonial conquis en si peu de temps par les Espagnols; pendant deux ans et demi, il parcourut les Antilles et le Mexique, et il venait à peine de rentrer en France lorsque de Chaste lui proposa d'accompagner Pont-Gravé au Canada.

Ce voyage de 1603 fut très rapide et n'amena aucune découverte nouvelle. Les voyageurs, partis de Honfleur le 15 mars, arrivèrent heureusement à Tadoussac et remontèrent le Saint-Laurent jusqu'au rapide de Saint-Louis.

Pas plus que Jacques Cartier ils ne réussirent à aller plus loin; ils durent se contenter d'interroger les sauvages et de leur demander toutes sortes de renseignements sur les pays situés dans l'intérieur des terres, les peuples qui les habitaient, le cours et l'origine du Saint-Laurent et de ses principaux affluents.

De retour en France avant la fin de l'année 1603, Champlain publia un récit de son voyage avec la carte exacte des pays qu'il avait visités. Le public commençait à s'intéresser beaucoup à ces explorations : Jacques Cartier avait à peine été connu de ses contemporains; la relation de son deuxième voyage fut seule publiée en français de son vivant. Champlain fut, dès le début, beaucoup mieux soutenu par l'opinion; son premier récit eut deux éditions coup sur coup; le second en eut trois de 1613 à 1620, et le troisième également trois de 1619 à 1627. Marc Lescarbot, avocat

au Parlement de Paris, qui fit aussi le voyage du Canada, vit réimprimer quatre fois en neuf ans (1609-1618), son *Histoire de la Nouvelle-France*. D'autres ouvrages du même auteur, comme *La conversion des sauvages* et le volume de poésies intitulé *les Muses de la Nouvelle-France* eurent aussi beaucoup de succès.

S'arrêtant à peine à Honfleur, Champlain se rendit auprès du roi, lui présenta sa carte du Saint-Laurent et lui fit un rapport détaillé de tout ce qu'il avait vu. Henri IV l'accueillit avec bienveillance, promettant de ne pas abandonner le projet de colonisation, mais de le faire poursuivre et de le favoriser.

La mort de M. de Chaste était arrivée bien mal à propos ; il fallait trouver pour le remplacer un protecteur assez puissant et assez bien vu du roi pour pouvoir résister aux réclamations des adversaires du monopole. Ce protecteur fut un gentilhomme protestant de Saintonge, M. de Monts, qui avait rendu de grands services au roi pendant la guerre civile. Déjà il avait fait le voyage du Saint-Laurent en 1599 avec Chauvin. Il obtint, par divers actes de novembre et décembre 1603, le titre de lieutenant général aux pays de

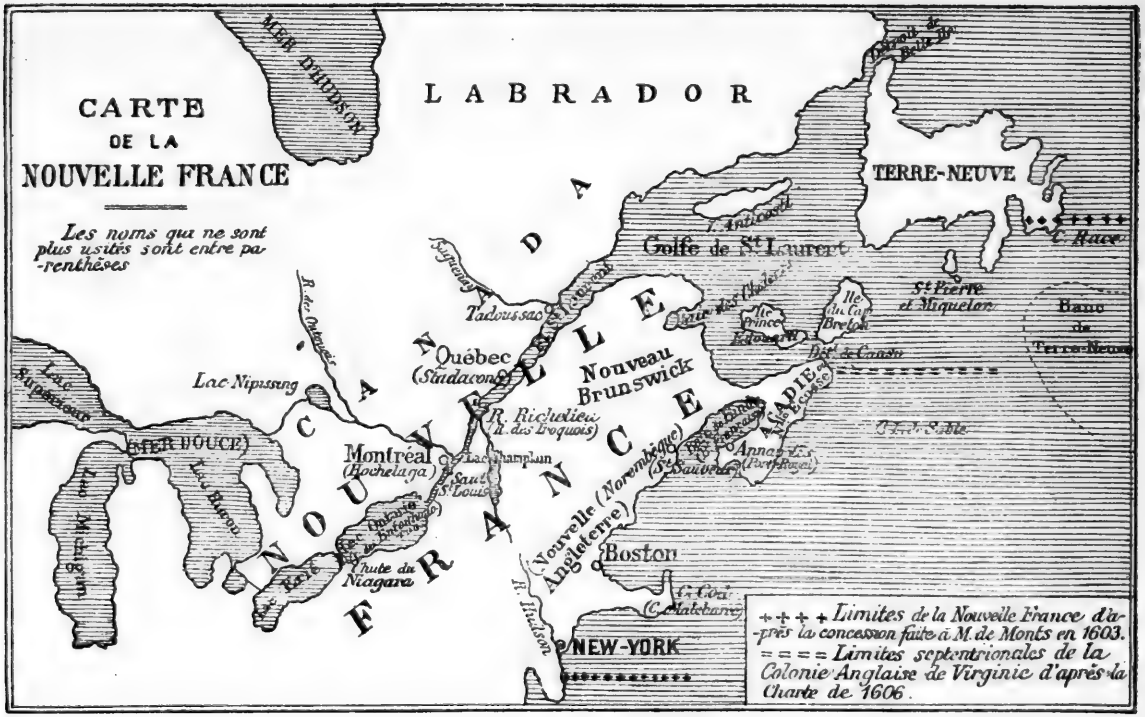
CARTE
DE LA
NOUVELLE FRANCE
Les noms qui ne sont plus usités sont entre parenthèses
LABRADOR
MER D'HUDSON
CANADA
NOUVELLE FRANCE
TERRE-NEUVE
C. Race
Golfe de St Laurent
I. Anticosti
St Pierre et Miquelon
Banc de Terre-Neuve
Ile du Cap Breton
Ile Prince Edouard
Détroit de Belle Ile
Tadoussac
Saguenay
Québec
(Stadacone)
Nouveau Brunswick
R. Richelieu
(R. des Iroquois)
Lac Champlain
Saut St Louis
Montréal
(Hochelaga)
Lac Nipissing
R. des Outaouais
Lac Supérieur
(MER DOUCE)
Lac Huron
Lac Michigan
Chute du Niagara
Nouvelle (Norembègue)
(Angleterre)
Boston
C. Cod
(C. Malebarre)
R. Hudson
NEW-YORK
ACADIE
Ile Ecosse
Annapolis
(Port-Royal)
Ile de Sable
+ + + + Limites de la Nouvelle France d'après la concession faite à M. de Monts en 1603.
= = = = Limites septentrionales de la Colonie Anglaise de Virginie d'après la Charte de 1606.

Canada et d'Acadie, avec le privilège exclusif du commerce des pelleteries et de toutes les autres marchandises depuis le cap Race, dans l'île de Terre-Neuve, jusqu'au 40e degré de latitude. Les territoires dont la France revendiquait ainsi la possession s'étendaient au sud jusqu'à l'embouchure du fleuve Hudson, endroit où s'élève aujourd'hui la grande cité de New-York.

Sans le savoir, car on connaissait encore bien mal la géographie de ces contrées, Henri IV et ses conseillers englobaient dans la future colonie du Canada un territoire qui, pendant plusieurs mois de l'année, est un lieu de passage nécessaire pour aller sur le Saint-Laurent et aux grands lacs. Quand le grand fleuve est obstrué par les glaces, c'est par la vallée bien plus méridionale de l'Hudson que s'établissent les communications. De là l'importance de la ville de New-York, qui est aujourd'hui la plus riche et la plus peuplée de toute l'Amérique. Quel magnifique terrain de colonisation si l'on eût compris la nécessité de maintenir énergiquement les droits de la France sur ces régions où aucune autre nation ne nous avait précédés!

Malheureusement, par une de ces défail-

lances inconcevables dont notre histoire coloniale offre trop d'exemples, le gouvernement de Louis XIII ne sut pas résister aux prétentions de l'Angleterre. Dès l'année 1606, Jacques Ier, donnant une charte à la colonie de Virginie, en fixait les limites septentrionales au 46e degré de latitude nord, repoussant ainsi les frontières de la Nouvelle-France de l'embouchure de l'Hudson jusqu'au détroit de Canso, à l'entrée du golfe du Saint-Laurent. Et c'est sans combattre, presque sans protester, qu'on laissa les Anglais s'emparer de plus de mille kilomètres de côtes et y détruire les établissements français!

De Monts, qui avait vu l'entreprise de Chauvin échouer à cause de la rigueur des hivers à Tadoussac, résolut de chercher plus au sud un pays plus habitable. Parti du Havre en avril 1604, il se dirigea, non sur le Saint-Laurent et le Canada, mais vers la côte d'Acadie. Le pays était encore presque inconnu et il fallut quelque temps pour trouver un emplacement favorable. Enfin on s'arrêta en un lieu qu'on nomma Port-Royal (aujourd'hui Annapolis); une habitation fut construite, des terres furent défrichées, chacun travaillait suivant ses aptitudes, ceux-ci

s'adonnant à l'agriculture et au jardinage, ceux-là aux constructions ou aux travaux mécaniques. De nouveaux voyageurs vinrent bientôt se joindre aux premiers colons : parmi eux se trouvait un avocat de Paris, Marc Lescarbot, qui fut non seulement écrivain de mérite mais aussi homme d'action, et qui, avant de raconter l'histoire de ces premières tentatives de colonisation, fit de son mieux pour en assurer le succès. C'était un esprit ingénieux, un homme plein d'initiative, muni de connaissances variées et sachant tout mettre à profit. Sous sa direction on fabriqua du charbon de bois, des chemins furent ouverts dans la forêt, un moulin à farine, mû par l'eau, fut construit sur la rivière et épargna beaucoup de fatigues aux colons qui avaient été jusque-là obligés de moudre leur blé à bras, on fit des briques et un fourneau dans lequel on monta un alambic pour clarifier la gomme de sapin et en faire du goudron.

Pendant ce temps, Champlain explorait en détail toute la côte du détroit de Canso jusqu'au 41° degré de latitude. Il en fit une carte détaillée, découvrit plusieurs îles et rivières et leur donna des noms, entra

en relations avec plusieurs tribus de sauvages très doux et très hospitaliers, nota avec soin les ressources de ces contrées, les mines, les pêcheries, les productions de la terre.

Malheureusement de Monts était desservi auprès du roi par des rivaux qui voulaient lui faire ôter son privilège. Les pêcheurs bretons et basques réclamaient contre le monopole; on exploita habilement leur mécontentement, et, s'il faut en croire Champlain, la commission accordée à de Monts fut révoquée « pour le prix de certaine somme qu'un certain personnage eut sans que le roi en sût rien ». De Monts, après trois ans passés en Amérique, se vit menacé d'une ruine complète. Le roi, pour toutes les dépenses qu'il avait faites, ne lui accorda qu'une indemnité dérisoire, qu'il ne put d'ailleurs jamais recouvrer.

« — Hé, bon Dieu! s'écrie Champlain, qu'est-ce que l'on peut entreprendre si tout se révoque de cette façon, sans juger mûrement les affaires avant d'en venir là? Ceux qui ont le moins de connaissance crient le plus fort, et en veulent plus savoir que ceux qui auront une parfaite expérience, et ne

parlent que par envie, ou pour leur intérêt particulier, sur de faux rapports et apparences, sans s'en informer davantage. »

Port-Royal ne fut cependant pas abandonné. Une grande dame, Mme de Guercheville, dépensa une partie de sa fortune pour y envoyer des jésuites, et, dès lors, on s'appliqua non pas à coloniser, à défricher ou à faire le commerce, mais à convertir les sauvages. En 1613, il n'y avait encore à Port-Royal que cinq personnes, dont deux pères jésuites. Cette même année, les jésuites, accompagnés de trente Français, vont fonder une station un peu plus au sud, en un lieu qu'ils nomment Saint-Sauveur.

Un bateau anglais, commandé par Samuel Argall, qui était venu à la pêche dans ces parages, attaqua la petite colonie. Elle était, en effet, sur les territoires que les Anglais considéraient comme leur appartenant depuis que Jacques Ier avait fixé au 46e degré les limites de la Virginie.

Après une courte lutte, les Français, écrasés par la supériorité du nombre et de l'armement furent faits prisonniers et emmenés en Virginie. Le gouverneur de cette colonie fit immédiatement partir une expédition pour

brûler et détruire tous les établissements français jusqu'au 46° degré.

Il ne resta plus trace des habitations de Saint-Sauveur et de Port-Royal; tout fut réduit en cendres, et les Anglais prirent possession du pays au nom de leur roi. Tel fut le sort de nos premières colonies en Acadie; c'est Champlain qui avait, le premier, visité et décrit minutieusement toutes ces côtes; ce sont des Français qui, les premiers, s'y étaient établis à demeure fixe, et on souffrait qu'en pleine paix, l'Angleterre vînt nous dépouiller de ces pays sur lesquels elle n'avait aucun droit!

XIV

FONDATION DE QUÉBEC

Pendant que nos stations d'Acadie étaient ainsi ruinées, Champlain réussissait enfin à fonder au Canada un établissement durable. De Monts avait obtenu de nouveau, mais seulement pour un an, le monopole du commerce des fourrures. Champlain, qu'il nomma son lieutenant, résolut de chercher sur le Saint-Laurent, en amont de Tadoussac et plus au sud, un pays où les hivers ne seraient pas trop rigoureux. Parti de Honfleur le 13 avril 1608, il était le 3 juin à Tadoussac, et, un mois plus tard, le 3 juillet, il faisait commencer la construction de la première maison de Québec.

« Cherchant, dit-il, un lieu propre pour notre habitation, je n'en pus trouver de plus commode ni de mieux situé que la pointe de Québec, ainsi appelée des sauvages, laquelle était remplie de noyers et de vignes. Aussitôt

j'employai une partie de nos ouvriers à les abattre, pour y faire notre habitation, l'autre à scier des ais, l'autre à fouiller la cave et faire des fossés, et l'autre à aller quérir nos provisions à Tadoussac avec la barque. La première chose que nous fîmes fut le magasin pour mettre nos vivres à couvert, qui fut promptement fait, par la diligence de chacun et le soin que j'en eus. Proche de ce lieu est une rivière agréable, où anciennement hiverna Jacques Cartier.

« Pendant que les charpentiers, scieurs d'ais et autres ouvriers travaillaient à notre logement, je fis mettre tout le reste à défricher autour de l'habitation, afin d'y faire des jardinages pour y semer des grains et graines, pour voir comme le tout viendrait, d'autant que la terre paraissait bonne. »

Tels furent les humbles commencements de la ville de Québec, aujourd'hui peuplée de plus de soixante mille habitants, et capitale du bas Canada ou Canada français. « Le site que choisit Champlain, dit l'abbé Ferland dans son *Histoire du Canada*, convenait admirablement à son dessein de créer et d'organiser une France nouvelle dans l'Amérique. Placé à cent trente lieues de l'embou-

chure du Saint-Laurent, Québec possède un havre magnifique, qui peut contenir les flottes les plus nombreuses, et où les plus gros vaisseaux peuvent facilement arriver de la mer. A ses pieds coule le grand fleuve, qui fournit une large voie pour pénétrer jusqu'au centre de l'Amérique septentrionale. Sur ce point le Saint-Laurent se rétrécit considérablement, n'ayant au plus qu'un mille de largeur de sorte que les canons de la ville et de la citadelle peuvent foudroyer les vaisseaux qui tenteraient de franchir le passage. Québec est donc la clef de la vallée du grand fleuve, dont le cours est de près de huit cents lieues; il est la sentinelle avancée de l'immense empire français que rêva Louis XIV, et qui devait se prolonger depuis le détroit de Belle-Isle jusqu'au golfe du Mexique.

« Champlain montra la sûreté de son coup d'œil non seulement dans le choix qu'il fit d'une position avantageuse pour la future capitale du Canada, mais encore lorsque, peu de temps après, il désigna le site d'un autre fort à l'endroit qui est devenu le centre de la ville de Montréal. »

Cependant il ne faudrait pas croire qu'une ville se soit élevée en quelques années au

milieu des forêts du Saint-Laurent : bien modestes et bien simples furent les premières constructions des Français. La première maison était en bois, et ce n'est qu'en 1621 qu'un édifice en pierre, une église, fut bâti par les soins des Pères Récollets. Les marchands associés pour l'exploitation du Canada ne mettaient que de bien faibles ressources à la disposition de Champlain et des colons. Qu'on en juge par la pièce suivante, datée de l'année 1619 :

État des personnes qui doivent être menées et entretenues en l'habitation de Québec, pour l'année 1619.

« Il y aura quatre-vingts personnes, y compris le chef, trois Pères Récollets, commis, officiers, ouvriers et laboureurs.

« Deux personnes auront un matelas, paillasse, deux couvertures, trois paires de draps neufs, deux habits à chacun, six chemises, quatre paires de souliers et un manteau.

« Pour les armes, quarante mousquets avec leurs bandoulières, vingt-quatre piques, quatre arquebuses à rouet de quatre à cinq pieds, mille livres de poudre fine, mille

livres de poudre à canon, mille livres de balles pour les pièces, six milliers de plomb.

« Pour les hommes, une douzaine de faulx avec leur manche, marteaux et le reste de l'équipage, douze faucilles, vingt-quatre bêches pour labourer, douze pics, quatre mille livres de fer, deux barils d'acier, dix tonneaux de chaux (l'on n'en avait encore point trouvé audit pays comme l'on a fait depuis), dix milliers de tuiles creuses, ou vingt mille de plates, dix milliers de briques pour faire un four et des cheminées, deux meules de moulin, car il ne s'y en était trouvé que depuis trois ans.

« Pour le service de la table du chef, trente-six plats, autant d'écuelles et d'assiettes, six salières, six aiguières, deux bassins, six pots de deux pintes chacun, six pintes, six chopines, six demi-setiers, le tout d'étain ; deux douzaines de nappes, vingt-quatre douzaines de serviettes.

« Pour la cuisine, une douzaine de chaudières de cuivre, six paires de chenêts, six poëles à frire, six grilles.

« Il sera aussi porté deux taureaux d'un an, des génisses et des brebis ce que l'on

pourra ; de toutes sortes de graines pour semer. »

C'était là tout ce que Champlain avait pu obtenir à force de solliciter les associés. Encore ces promesses ne furent-elles pas tenues : « L'année s'écoula et il ne se fit rien, non plus que la suivante, que l'on recommença à crier et à se plaindre de cette société, qui donnait des promesses sans rien effectuer. »

XV

GUERRE CONTRE LES IROQUOIS
NOUVELLES EXPLORATIONS

Les nombreuses tribus sauvages qui habitaient alors la Nouvelle-France appartenaient à deux races principales : sur les deux rives du fleuve et dans toute la région septentrionale, les Algonquins, qui connaissaient à peine l'agriculture et qui vivaient de chasse et de pêche, et, plus au sud, les Iroquois, cantonnés sur les affluents méridionaux, dans un pays au climat plus clément, ce qui leur permettait de tirer leur subsistance de la culture des champs. On ne s'explique pas très bien pourquoi Champlain crut devoir intervenir dans les querelles des sauvages et prendre parti pour les Algonquins contre les Iroquois. A la fin du mois de mai 1609, il quitta Québec, rejoignit ses nouveaux alliés et bientôt s'engagea dans un des principaux affluents de la rive droite du Saint-Laurent,

la rivière des Iroquois, appelée aujourd'hui rivière Richelieu.

Après avoir parcouru quinze lieues sans rencontrer de grandes difficultés, les alliés se trouvèrent tout à coup arrêtés par des rapides qu'il était impossible de remonter avec les canots. Champlain, ayant renvoyé sa barque, et ne retenant avec lui que deux Français qui s'offrirent d'eux-mêmes à le suivre, continua sa route par les bois jusqu'au lieu où la navigation devenait possible. Les sauvages chargèrent sur leurs épaules les canots, les armes et les bagages, jusqu'au-dessus du rapide. Le 2 juillet, au moment de se rembarquer, on fit la revue de la petite troupe qui ne comptait pas plus de soixante hommes montés sur vingt-quatre canots. Bientôt on découvrit un grand lac auquel on donna le nom de Champlain.

On approchait du pays des Iroquois, et l'on n'avançait plus que la nuit avec de grandes précautions pour ne pas être surpris par l'ennemi. Le vingt-neuvième du mois, vers dix heures du soir, on rencontra les Iroquois. De part et d'autre on convint de remettre le combat au lendemain ; toute la nuit se passa en danses et chansons ; les guerriers des deux

Vue sur le lac Champlain.

partis s'injuriaient de leur mieux, s'accusaient de lâcheté, proféraient des menaces de mort contre leurs adversaires.

Le jour venu, Champlain et ses alliés descendirent à terre pendant que les Iroquois sortaient d'une espèce de fort construit à la hâte pour passer la nuit en sûreté. « Je vis, dit Champlain, les ennemis sortir de leur barricade ; ils étaient près de deux cents hommes forts et robustes, qui venaient au petit pas au-devant de nous, avec une gravité et une assurance qui me contentèrent fort. En tête marchaient trois chefs reconnaissables à leurs grands panaches de plumes plus longues que celles qui ornaient la tête de leurs compagnons. Les nôtres s'ouvrirent en deux pour me donner passage, et je me mis à leur tête, marchant environ vingt pas en avant, jusqu'à ce que je fusse à trente pas des ennemis. Ceux-ci, dès qu'ils m'aperçurent firent halte en me contemplant ; comme je les vis s'apprêter à lancer leurs flèches, je couchai mon arquebuse en joue, et visai droit à un des trois chefs, duquel coup il en tomba deux par terre, et un de leurs compagnons qui fut blessé, et qui quelque temps après en mourut. J'avais mis quatre balles dans mon arquebuse. Les

nôtres, ayant vu ce coup si favorable pour eux, commencèrent à jeter de si grands cris qu'on n'eut pas ouï tonner, et cependant les flèches ne manquaient de part ni d'autre. Les Iroquois furent fort étonnés que si promptement deux hommes eussent été tués, bien qu'ils fussent armés d'armes tissues de fil de coton et de bois, à l'épreuve de leurs flèches. Comme je rechargeais, l'un de mes compagnons tira un coup de dedans le bois qui les étonna derechef de telle façon, voyant leurs chefs morts, qu'ils perdirent courage, se mirent en fuite et abandonnèrent le champ de bataille et leur fort, en se réfugiant dans le plus profond des bois. »

Les sauvages traitèrent cruellement leurs prisonniers : « Après avoir cheminé huit lieues, sur le soir ils en prirent un, à qui ils firent une harangue des cruautés que lui et les siens avaient exercées en leur endroit, sans avoir eu aucun égard, et qu'au semblable il devait se résoudre d'en recevoir autant. Et ils lui commandèrent de chanter, s'il avait du courage ; ce qu'il fit, mais avec un chant fort triste à ouïr.

« Cependant les nôtres allumèrent un feu, et quand il fut bien embrasé, ils prirent

chacun un tison, et ils faisaient brûler ce pauvre misérable peu à peu pour lui faire souffrir plus de tourments. Ils le laissaient quelquefois, lui jetant de l'eau sur le dos; puis lui arrachèrent les ongles et lui mirent du feu sur les extrémités des doigts. Après, lui écorchèrent le haut de la tête et lui firent dégoutter dessus certaine gomme toute chaude. Puis lui percèrent les bras près des poignets et avec des bâtons tiraient les nerfs et les arrachaient à force.

« Ce pauvre misérable jetait des cris étranges et me faisait pitié de le voir traiter de cette façon; toutefois il montrait tant de fermeté qu'on eût dit qu'il ne sentait parfois aucune douleur. » A la fin Champlain obtint de mettre un terme à ses souffrances en lui tirant, sans qu'il en vît rien, un coup d'arquebuse. « Après qu'il fut mort, ils lui ouvrirent le ventre et jetèrent ses entrailles dans le lac puis lui coupèrent la tête, les bras et les jambes qu'ils dispersèrent de côté et d'autre. Ils gardèrent la peau de la tête qu'ils avaient écorchée, comme ils avaient fait pour tous les autres tués dans le combat. Ils firent encore une autre méchanceté, qui fut de prendre le cœur, qu'ils coupèrent en p'u-

sieurs pièces, et le donnèrent à manger à un sien frère et autres de ses compagnons qui étaient prisonniers. »

Cette expédition, et d'autres qui suivirent, firent des Iroquois nos ennemis irréconciliables; il est vrai que Champlain put sans danger parcourir les territoires des tribus algonquines et s'avancer presque seul à plusieurs centaines de kilomètres de Québec. C'est ainsi qu'en 1613, il explora la rivière des Outouais, dont jusqu'alors on n'avait reconnu que l'entrée, près de son confluent avec le Saint-Laurent. Trompé par les faux rapports d'un Français qui prétendait avoir hiverné chez les sauvages et connaître parfaitement le pays, Champlain espérait parvenir par cette voie jusqu'à la mer du Nord ou mer d'Hudson, où les Anglais étaient déjà arrivés en contournant le Labrador. Il n'emmena avec lui que quatre Français et un sauvage : ce ne fut pas sans peine qu'on franchit les rapides et sauts si nombreux dans toutes ces rivières du Canada : tantôt on passait en faisant force de rames, tantôt on marchait sur la rive en tirant son canot attaché par une corde, tantôt même il fallait charger sur son dos son embarcation et la transporter

au-dessus des cataractes. Que de fatigues, mais quel merveilleux spectacle que la chute de ces énormes masses d'eau! « Nous vîmes, dit Champlain, une chute d'eau admirable, car elle tombe d'une telle impétuosité de vingt ou vingt-cinq brasses de haut (30 à 40 mètres), qu'elle fait une arcade ayant, de largeur, près de quatre cents pas. Les sauvages passent dessous par plaisir, sans se mouiller que du poudrin que fait ladite eau... Nous passâmes un saut à une lieue de là, qui est large de demi-lieue et descend de six à sept brasses de haut (10 à 12 mètres). L'eau tombe à un endroit de telle impétuosité sur un rocher qu'il s'y est creusé par succession de temps, un large et profond bassin : si bien que l'eau courant là dedans circulairement, et au milieu y faisant de gros bouillons a fait que les sauvages l'appellent chaudière. Cette chute d'eau mène un tel bruit dans ce bassin qu'on l'entend de plus de deux lieues. »

Après plusieurs jours d'un voyage très pénible, comme les sauvages qu'on rencontrait assuraient qu'il était très difficile d'arriver par là à la mer du Nord, il fallut songer au retour. Champlain revint au Ca-

nada, puis en France, mais ce fut pour repartir presque immédiatement.

En 1615 il tenta de nouveau de pénétrer plus avant dans la vallée du Saint-Laurent. Mais cette fois-ci il ne suivit pas le cours du fleuve, trop difficile à remonter à cause des rapides : prenant un peu plus au nord, il parvint au lac Nipissing, et de là à un immense lac, bien plus étendu que tous ceux qu'on avait vus jusque-là. C'était le grand lac Huron que Champlain proposait d'appeler la mer douce. Le lac Huron, égal en surface à huit ou dix de nos départements, est en effet une des plus vastes nappes d'eau douce du monde entier. A peine est-il dépassé en étendue par son voisin le lac Supérieur et par un des lacs du haut Nil, tous deux inconnus à cette époque. Au retour, Champlain, se dirigeant plus au sud, visita plusieurs gros villages fortifiés et entourés de palissades de bois hautes parfois de trente à trente-cinq pieds. Il découvrit un autre grand lac, le lac des Entouhonorons (aujourd'hui lac Ontario). Il le traversa pour accompagner les sauvages dans une nouvelle guerre contre les Iroquois. Dans cette expédition il fut blessé de deux coups de flèches à la jambe. Ces blessures ne

l'empêchèrent pas de suivre les sauvages dans leurs chasses. Il passa tout l'hiver parmi ces tribus amies et ne revint qu'au mois de mai de l'année suivante à Québec.

Telles furent les principales découvertes de Champlain : nul voyageur ne fit plus que lui pour l'exploration de la Nouvelle-France. Il avait visité en détail les côtes d'Acadie presque inconnues avant lui, parcouru la rivière des Iroquois et le lac Champlain, remonté la rivière des Outouais, découvert le lac Huron et le lac Ontario. Ce ne fut là qu'une partie de sa tâche et il dut dépenser encore plus de peine et de temps à préserver et à développer, au milieu de difficultés de toute nature, le petit établissement de Québec.

XVI

COMMENCEMENTS DE QUÉBEC. — RICHELIEU ET LA COMPAGNIE DES CENT ASSOCIÉS.

A peine l'habitation de Québec était-elle construite qu'on put craindre d'être forcé de l'abandonner. M. de Monts ne put obtenir pour lui et ses associés le renouvellement du privilège pour la traite des fourrures. Un moment il fut sur le point de renoncer à toute entreprise au Canada. Champlain fit tout exprès le voyage de France pour l'engager à continuer, même sans monopole, ses tentatives de colonisation. Mais le commerce du Saint-Laurent étant permis à tous, la compagnie de M. de Monts vit ses bénéfices tellement réduits que, loin de pouvoir songer à introduire de nouveaux colons, c'est à grand'peine qu'on subvenait aux besoins des quelques personnes qui passaient l'hiver à Québec.

Vue du Québec actuel.

Champlain résolut alors de provoquer la formation d'une nouvelle Société privilégiée, plus nombreuse et plus riche que la précédente, et de lui chercher un chef assez puissant pour faire taire tous les envieux. Il s'adressa à un prince de la maison de Condé, Charles de Bourbon, comte de Soissons, pair et grand maître de France, gouverneur de la Normandie et du Dauphiné. Ce puissant seigneur daigna ajouter à tous ces titres celui de lieutenant général au pays de la Nouvelle-France. Il laissa, bien entendu, toute autorité à Champlain : celui-ci devait résider au Canada, y faire construire des forts, faire reconnaître par les sauvages l'autorité du roi de France, propager parmi eux la religion catholique. Tous les commandants de troupes ou de forts, tous les officiers de justice de la petite colonie étaient nommés par lui. Il devait continuer les découvertes dans l'intérieur des terres, explorer le Saint-Laurent et ses affluents « pour essayer de trouver le chemin facile pour aller au pays de la Chine et Indes orientales ». Il était interdit à tous les négociants qui ne seraient pas les associés de Champlain de trafiquer avec les sauvages en amont de Québec.

Quinze jours après la signature de cette convention, le 1er novembre 1612, le comte de Soissons vint à mourir. Il fut immédiatement remplacé par son neveu, le prince de Condé, qui vendit plus tard, moyennant 20.000 écus, sa charge de lieutenant général au duc de Montmorency, lequel, à son tour, eut pour successeur le duc de Ventadour. Tous ces changements n'avaient pas grande importance : aucun de ces seigneurs ne fit le voyage de la Nouvelle-France pour visiter le pays qu'il était censé administrer. Tous continuèrent à Champlain les pouvoirs que le comte de Soissons lui avait conférés.

Ce ne fut pas une mince besogne que d'arriver à constituer une Société pour l'exploitation du Canada. Les marchands hésitaient à s'engager et, instruits par de récents exemples, craignaient le retrait du privilège accordé à Champlain. Celui-ci eût désiré faire entrer le plus de monde possible dans la Société : il voulait la composer des négociants de Rouen, de Saint-Malo et de la Rochelle. Mais les Rochelois refusèrent toutes les offres qui leur furent faites : ils continuèrent néanmoins la traite des fourrures, par contrebande, et leurs vaisseaux, plus légers et meilleurs

voiliers que ceux de la Compagnie, échappèrent presque toujours aux poursuites.

Quelques années plus tard, en 1618, sur la réclamation des États de la province de Bretagne, la liberté du commerce est de nouveau proclamée; Champlain parvint, non sans peine, à faire retirer cette mesure qui eût été ruineuse pour sa Compagnie.

Une autre difficulté, dont il était plus malaisé de triompher, venait de l'égoïsme des commerçants associés, qui cherchaient surtout un bénéfice immédiat, sans s'inquiéter de la prospérité future de la colonie. Ce fut la source de nombreux conflits : Champlain voulait-il amener de nouveaux habitants, s'occuper de défrichements et de culture? On l'accusait de gaspiller inutilement les ressources de la Compagnie. Commençait-il la construction d'un fort pour mettre Québec à l'abri d'un coup de main des Anglais, les associés prétendaient que c'était contre eux que le fort était construit et criaient à l'oppression.

Sans se laisser émouvoir, Champlain poursuivait son but : en 1620, on commence à bâtir, à Québec, le château Saint-Louis, qui a été détruit en 1834 par un incendie, et qui,

jusque-là, servit de résidence aux gouverneurs du Canada. En même temps les pères Récollets construisaient une église et un couvent : la conversion des sauvages passait avant toute autre préoccupation. Ce qui valait mieux c'était d'introduire dans le pays, comme on s'efforça dès lors de le faire, quelques familles de laboureurs. Presque tous ces premiers colons venaient de nos provinces de Normandie et de Bretagne. Champlain jugeait avec raison qu'il était indispensable de faire de bons choix, et il était impitoyable pour les paresseux. Deux ménages n'avaient pas défriché en deux années le lot qui leur avait été concédé : à peine si les arbres avaient été coupés au ras de terre, sans qu'on prît la peine d'enlever les souches et les racines. Ces singuliers colons passaient leur temps à la chasse et à la pêche, quand ils ne trouvaient pas une occasion de s'enivrer. Champlain, instruit de leur conduite, les fit repartir : il ne voulait pas de fainéants dans la colonie.

En 1628, vingt ans après la fondation de Québec, quelques champs voisins de l'habitation furent pour la première fois labourés à la charrue. Jusque-là on récoltait quelques

légumes dans des jardins nécessairement peu étendus que les colons cultivaient à la bèche; souvent on était obligé d'importer de France, à grands frais, des denrées que la colonie eût facilement pu produire. Vingt années pour introduire dans un pays très propre à l'agriculture des bœufs et des charrues, c'était beaucoup, et le progrès, on le voit, était bien lent!

C'est qu'aussi Champlain se débattait au milieu d'embarras qui eussent découragé quelqu'un de moins tenace que lui. En 1620, il avait fallu modifier la composition de la Compagnie, les anciens associés promettant toujours de faire de leur mieux pour aider à la colonisation et ne tenant jamais leurs promesses, furent en partie dépossédés. Les difficultés recommencèrent bientôt, et Champlain ne pouvait guère compter pour les aplanir sur le vice-roi, qui était alors le duc de Ventadour. Ce singulier personnage, qui avait renoncé au monde pour se faire moine, croyait avoir beaucoup fait pour le pays dont il était gouverneur en y envoyant, à ses frais, cinq pères jésuites.

Heureusement Richelieu venait d'entrer au ministère; on sait les efforts qu'il fit pour

relever notre marine; dès 1626 il se fait donner le titre de grand maître, chef et surintendant général de la navigation et commerce de France. En 1627, sous son patronage et avec son appui, se forme la Compagnie des Cent Associés ou de la Nouvelle-France.

Cette Compagnie ne ressemblait à aucune des précédentes : elle était bien plus riche, bien plus puissante, elle avait des privilèges bien plus étendus. Parmi les cent (ou plus exactement les cent huit) associés, on trouve environ trente seigneurs, parmi lesquels le cardinal de Richelieu, le surintendant des finances marquis d'Effiat, l'intendant de la marine Martin de Mauvoy, un des secrétaires de Louis XIII, Louis Houël, sieur du Petit-Pré. Voilà de puissants protecteurs, et il devait être désormais de toute impossibilité de faire prendre au Conseil une décision contraire aux intérêts des associés. A côté de ces nobles figurent des hommes de toutes conditions : le secrétaire de l'archevêque de Paris, servant probablement de prête-nom à son maître, un chanoine de la Sainte-Chapelle, six hommes de robe, un notaire, un docteur en médecine, le libraire Cramoisy, futur éditeur des relations des pères jésuites,

et qui déjà s'intitule « imprimeur ordinaire de la marine ». Quant aux bourgeois ou marchands-bourgeois (c'est le nom qu'ils prennent), on en compte trente-huit, dont dix-neuf de Paris, neuf de Rouen, trois de Dieppe, deux de Bordeaux, un de Calais, le Havre, Lyon, Bayonne, Libourne.

La Compagnie obtenait la concession à perpétuité du Canada et de la Floride, avec le droit de gouverner ces pays, de faire la guerre et la paix, d'élever des fortifications. Elle avait le monopole de tout genre de commerce dans les pays qui lui étaient attribués; toutefois la pêche de la morue et de la baleine restaient libres. Le roi témoigna de la faveur particulière qu'il accordait à la Compagnie en lui faisant don de deux gros vaisseaux. Douze des associés obtinrent des lettres de noblesse. Les vaisseaux de la Compagnie étaient exempts de tous droits; les produits manufacturés fabriqués à la Nouvelle-France pouvaient entrer en franchise dans tout le royaume; quiconque avait pratiqué pendant six ans un métier dans la colonie pouvait ensuite l'exercer librement en France, grand avantage à cette époque où le commerce et l'industrie, organisés en

corporations, n'étaient pas facilement accessibles à tous.

En revanche, la Compagnie s'engageait à entreprendre d'une façon sérieuse et efficace la colonisation du pays. Dès 1628, elle devait envoyer à Québec deux ou trois cents ouvriers de tout métier, et, dans une période de quinze années, jusqu'en 1643, quatre mille personnes, tant hommes que femmes, devaient être établies au Canada. Ces colons devaient être logés, nourris et entretenus pendant trois ans aux frais de la Compagnie; après cela on devait leur donner des terres d'une étendue suffisante, avec les grains nécessaires pour ensemencer.

On pouvait croire que notre colonie du Saint-Laurent allait prendre un rapide essor, lorsque la guerre avec les Anglais vint tout compromettre.

XVII

GUERRE AVEC LES ANGLAIS. — MORT DE CHAMPLAIN.

On a quelquefois reproché à Richelieu d'avoir interdit le séjour de la Nouvelle-France aux protestants. A l'époque où fut constituée la Compagnie des Cent Associés, il ne pouvait guère agir autrement, étant alors en guerre ouverte avec les protestants. On ne pouvait à la fois assiéger la Rochelle et admettre les huguenots au Canada. Mais cette exclusion n'en eut pas moins des suites funestes: privés de tout espoir de s'enrichir par le trafic avec nos possessions d'Amérique, les protestants de nos villes maritimes furent trop souvent tentés de passer au service de l'Angleterre. Quelques-uns d'entre eux furent parmi nos ennemis les plus acharnés, comme ces frères Kertk, natifs de Dieppe, qui deux ans de suite conduisirent la flotte anglaise contre Québec.

Ce fut au mois de juillet 1628 que David Kertk parut pour la première fois à l'entrée du Saint-Laurent avec dix-huit vaisseaux. Ayant brûlé quelques habitations françaises, il remonta le fleuve jusqu'à Tadoussac, et de là envoya une barque à Québec pour sommer Champlain de se rendre. La situation était critique : les Anglais, maîtres du cours inférieur du fleuve, pouvaient empêcher le ravitaillement de Québec dont les habitants, au nombre de cent environ, étaient déjà réduits à se contenter de sept onces (à peine une demi-livre) de pois par jour.

Contre une attaque de vive force on n'eût pu résister, faute de munitions, car on n'avait que 50 livres de poudre. Néanmoins Champlain fit une réponse très fière, et Kertk, trompé par son assurance, croyant la place très difficile à réduire, n'essaya pas de l'assiéger et se résolut au départ.

Québec était sauvé, si de France on recevait des vivres et des munitions. Un convoi bien fourni de tout ce qui était nécessaire était en route sous la conduite de M. de Roquemont. Il arriva à l'entrée du Saint-Laurent au moment où les Anglais s'apprêtaient à quitter le fleuve. Tout commandait d'éviter

le combat, et rien n'était plus facile que de se dissimuler dans ces parages pleins d'îles et de ports que nos pilotes connaissaient à merveille. Malheureusement, Roquemont se laissa emporter par son courage; craignant d'être accusé de lâcheté s'il se dérobait, il attaqua la flotte anglaise. Cet acte d'héroïsme imprévoyant le perdit et perdit aussi Québec et ses défenseurs. Les vaisseaux français furent capturés avec toutes les provisions qu'ils apportaient. Champlain, n'ayant plus d'espoir d'être ravitaillé avant le printemps, se vit forcé de diminuer les rations de vivre. La récolte des champs qu'on avait ensemencés d'orge, de pois et de blé ne donna que peu de résultats. On trouva quelque soulagement en achetant aux sauvages des anguilles et des poissons qu'ils faisaient payer très cher. On essaya d'envoyer quelques-uns des nôtres à la chasse, mais ces malheureux affamés avaient à peine tué quelque bête, qu'ils la dévoraient, sans rien garder pour leurs compagnons.

On eut beau ménager les vivres, se nourrir de racines qu'on allait chercher au loin dans les bois, on se trouva, au printemps, réduit à la plus affreuse disette. C'est à peine si, en

se privant et en retranchant le plus possible sur les rations journalières, on pouvait avoir des pois jusqu'au mois de mai. Et aucun vaisseau n'arrivait de France, aucun indice ne permettait de croire qu'on serait secouru! On envoya un canot à l'entrée du fleuve pour voir si l'on ne trouverait pas quelque vaisseau faisant la contrebande qui pourrait ramener en France une partie des malheureux habitants de Québec. Le canot revint sans avoir rien vu. Champlain se demandait si, en désespoir de cause, il n'attaquerait pas une tribu de sauvages pour s'emparer de quelques vivres; mais les sauvages de ces régions, vivant au jour le jour de leur chasse et de leur pêche, n'avaient guère de provisions. Enfin, sous la conduite du beau-frère de Champlain, plusieurs colons partirent pour revenir en France par n'importe quel moyen : la barque qui les portait fut prise par les Anglais.

Ceux-ci remontèrent le Saint-Laurent, comme l'année précédente, au mois de juillet. Il était impossible de leur résister : une capitulation fut signée entre Champlain d'une part, les frères Louis et Thomas Kertk de l'autre, le 29 juillet 1629. Québec fut remis

aux Anglais, qui s'engageaient à ramener en France nos malheureux compatriotes.

Quelle douleur dut ressentir Champlain en assistant ainsi, vers la fin de sa carrière, à la ruine de l'œuvre à laquelle il s'était consacré! « Depuis que les Anglais eurent pris possession de Québec, dit-il, les jours me semblaient des mois. »

Et cependant c'était contrairement aux règles du droit des gens que cette humiliation et cette douleur lui étaient infligées. A l'heure où il signait la reddition de Québec, il y avait plus de trois mois que la paix était faite entre la France et l'Angleterre! On a peine à croire que le commandant de la flotte anglaise n'eût pas encore reçu avis de ce traité. Quoi qu'il en soit, la conquête de Québec, faite en pleine paix, était nulle de plein droit. A son retour en Europe, Champlain ne manqua pas de hâter autant qu'il put la restitution du Canada. Mais les négociations furent longues : parmi les ministres français il s'en trouvait pour contester l'avantage de ces possessions lointaines; on prétendait qu'un grand pays n'a pas d'intérêt à fonder des colonies qui sont souvent l'occasion de lourdes dépenses et de guerres difficiles; on

allait répétant partout que les Français ne onts pas aptes à la colonisation, et les négociateurs anglais, faisant leur profit de tous ces aveux, retardaient de leur mieux l'heure de la restitution.

Richelieu sut les forcer à céder : une escadre de six beaux navires fut armée, et le commandement en fut confié à M. de Rassili.

Devant cette menace, les Anglais signèrent le traité de Saint-Germain. Il n'était pas tel que l'eût voulu Champlain, qui n'avait cessé de revendiquer tous les pays explorés tout d'abord par nos navigateurs, et qui portait les limites de la Nouvelle-France jusqu'au 40e degré de latitude. Nos droits de priorité sur toute cette région étaient incontestables ; malheureusement les établissements que nous y avions fondés étaient trop faibles et trop isolés, et déjà environnés de petites colonies rivales. Déjà on commençait à nommer Nouvelle-Angleterre, Nouvelle-Écosse des contrées considérées auparavant comme des dépendances de la Nouvelle-France. Le traité de Saint-Germain nous restitua seulement le fort et l'habitation de Québec, c'est-à-dire le Canada et le cours du Saint-Laurent.

Champlain fut nommé de nouveau gouverneur du Canada. Il revint à Québec en 1633, avec une escadre richement chargée, et dès lors s'appliqua sans relâche au développement de la colonisation. De nouveaux colons furent établis autour de Québec; les sauvages, parmi lesquels beaucoup avaient été convertis par les missionnaires, devinrent pour nous des auxiliaires utiles; enfin l'avenir de la colonie semblait définitivement assuré lorsque Champlain mourut, le 25 décembre 1635.

Il pouvait disparaître alors sans que son œuvre fût compromise : avant lui on ne savait ce qu'allaient devenir ces pays du Saint-Laurent découverts par nos compatriotes. Plusieurs expéditions avaient échoué, le gouvernement hésitait, l'opinion publique était indifférente, les marchands ne songeaient qu'à accroître leurs bénéfices. Seul Champlain comprit nettement dès le début que la France devait s'établir d'une façon permanente au Canada. Après trente années d'efforts et de luttes, il réussit à fonder notre première colonie. Ce fut un grand événement dans notre histoire : après les échecs répétés de nos entreprises du XVIe siècle, après les tentatives malheureuses de Ribaut et de

Laudonnière en Floride, de Villegagnon au Brésil, de Cartier, de Roberval, du marquis de la Roche à la Nouvelle-France, on pouvait croire que la France n'aurait jamais de colonies. Après Champlain, le doute ne fut plus permis : c'est trop peu dire que de dire seulement qu'on lui dut le Canada; c'est grâce à lui que la cause de la colonisation fut définitivement gagnée devant l'opinion, et, quand Colbert entreprit de donner à la France un grand empire colonial, aux hésitants, aux indifférents, aux découragés, il pouvait répondre en montrant l'exemple de ce qu'avait fait Champlain.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

I. Le Canada Français. 5
II. Les premiers navigateurs dieppois. 22
III. Premiers voyages sur le littoral de l'Amérique du Nord. 28
IV. Voyage de Jean Verazzano. 40
V. Le premier voyage de Jacques Cartier. . . 47
VI. Le second voyage de Jacques Cartier. . . . 64
VII. Suite du second voyage. — Cartier à Hochelaga. 80
VIII. Suite du second voyage. — Retour à Sainte-Croix. 91
IX. Le troisième voyage de Jacques Cartier. . 105
X. François de la Rocque, seigneur de Roberval. 120
XI. Jean Alphonse de Saintonge. 132
XII. Nouvelles tentatives jusqu'à Champlain. . 141
XIII. Premiers voyages de Champlain. 152
XIV. Fondation de Québec. 163
XV. Guerre contre les Iroquois. — Nouvelles explorations. 169
XVI. Commencements de Québec. — Richelieu et la Compagnie des Cent Associés. . . 180
XVII. Guerre avec les Anglais. — Mort de Champlain. 191

Paris. — Imp. de la Soc. anon. de publ. period. — P. Mouillot. — 64538.